

11 14
FÉVRIER
2021
LIVRE DE ROUTE



TOUR

DE

La Provence

6^{ÈME} ÉDITION
UCI PRO SERIES



tourdelaprovence.fr



LES PLUS BELLES BALADES À VÉLO

SONT SUR
MYPROVENCE.FR



NOS PARTENAIRES

TOUR DE LA PROVENCE

PARTENAIRE HISTORIQUE



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES SPORTIFS





OLYMPIC
LOCATION

QUAND LA CÔTE SE FAIT LONGUE

LOCATION DE VÉHICULES TOURISME OU D'UTILITAIRES



★ 100 % Made in Provence ★



11 AGENCES EN PROVENCE

AIX-EN-PROVENCE / AIX-LES-MILLES / AUBAGNE / GARDANNE / MARIGNANE / TOULON
MARSEILLE : 5 AVENUES / ARNAVAUX / GARE ST. CHARLES / PLOMBIÈRES / LA VALENTINE

Reservation en ligne, simple, rapide et au meilleur prix :

www.olympiclocation.com

SOMMAIRE

TOUR DE LA PROVENCE

07

ÉDITO MARION ROUSSE

09

ÉDITO PIERRE-MAURICE COURTADE

10

ÉDITO DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

11

ÉDITO PROVENCE TOURISME

12

COMITÉ D'ORGANISATION

13

PALMARÈS

14

MAILLOTS DISTINCTIFS

15

ÉQUIPES

16

PARCOURS

17

PERMANENCE & PRÉSENTATION

18

ÉTAPE 1 : AUBAGNE - SIX-FOURS-LES-PLAGES

26

ÉTAPE 2 : CASSIS - MANOSQUE

34

ÉTAPE 3 : ISTRES - MONT VENTOUX

44

ÉTAPE 4 : AVIGNON - SALON-DE-PROVENCE

52

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

54

CENTRES HOSPITALIERS

Un autre regard sur les services



P R O P R E T É & S E R V I C E S

2020 restera une année rythmée par des émotions très opposées.

Elle a commencée avec une cinquième édition exceptionnelle du Tour de La Provence remportée par Nairo Quitana qui en s'envolant sur les routes du Ventoux a pu offrir à la Colombie un premier succès. Ce sera aussi la première victoire de Nacer Bouhanni sous ses couleurs d'ARKEA, le triomphe de Lutsenko sur la Route des Cretes et la victoire de l'ultime étape du coureur d'Ineos Owen Dooll.

Plusieurs milliers de spectateurs et 700 millions de foyers perçus par notre diffusion en ont fait un évènement populaire unique qui a permis de mettre en avant la beauté d'un territoire exceptionnel.

Cette année écoulée sera aussi celle du séisme provoqué par l'apparition d'une épidémie qui mettra la planète en veille pour plusieurs semaines. Une saison différente, marquée par l'annulation de nombreuses épreuves, avec un calendrier chamboulé, c'est toute l'histoire de notre sport qui a été remodelée.

Le cyclisme a su faire face et a affronté le défi imposé par le contexte sanitaire la tête haute. Nos plus grands rendez-vous ont pu se tenir. Après un Tour de France qui sacrera la jeunesse de Pogacar, les plus grandes classiques ont pu prendre le départ. Cette année a aussi été marquée par la victoire du français Julian Alaphilippe dans la plus prestigieuse des compétitions. Malgré la tension qui demeure forte, nous pouvons arborer sereinement cette nouvelle saison.

Après une saison 2020 pleine de contrastes, il est temps de se projeter sur la saison 2021, qui commence avec le Tour de la Provence. Cette année la sélection des équipes n'a pas été simple, nous avons eu beaucoup de demandes mais nous avons tout mis en oeuvre pour permettre à l'ensemble des équipes françaises d'être présente sur notre épreuve tout en recevant le maximum d'équipe World Tour. Le 11 février prochain, ce seront les meilleurs coureurs du monde qui vont pouvoir batailler dans un cadre idyllique avec des conditions de sécurité extrême.

Bonne course à tous et que le meilleur gagne,

MARION ROUSSE

Directrice Générale Adjointe





Live

avec les boissons
IFRUIT⁽¹⁾ et **GAZOUZ**⁽²⁾ par Ifri

Goutez
le
Bonheur
à la
Source



SANS CONSERVATEUR
AUX ARÔMES NATURELS
DE FRUITS

SANS CONSERVATEUR
& SANS COLORANT



Ifri European Partner : 09 88 77 28 10

(1) Ifruit : boissons au jus de fruits naturels / (2) Gazouz : Boissons gazeuses

Depuis sa création en 2016, le Tour cycliste international de La Provence n'a eu cesse d'évoluer et après seulement 5 éditions il tient déjà une place prépondérante dans le calendrier du début de saison.

L'accession en Pro Série en 2020, mais aussi l'arrivée d'une diffusion TV internationale avec 190 pays et 700 millions de foyers perçus, un record pour notre territoire, sont autant d'éléments qui ont permis au TDLP de grandir et de se développer. En 2020 nous avons accueilli non pas moins de 14 équipes World Tour et nous avons vécu une course palpitante qui couronna le colombien Quintana.

2020 restera aussi l'année où le monde dû affronter une crise sans précédent, celle du COVID 19. Cette crise sanitaire est toujours présente à l'aube de cette nouvelle édition du TDLP. Chacun de nous aura été marqué par cette crise sanitaire, et je profite de ces quelques lignes pour rendre hommage à Roland Fangille, fondateur de l'Etoile de Besseges victime de cette épidémie.

Même si le contexte demeure particulier, que la situation sanitaire reste toujours incertaine, c'est avec force et une motivation extrême que nous vous proposerons une nouvelle édition du Tour de La Provence.

Ce sera tout d'abord un rendez-vous sportif de premier plan qui permettra aux meilleurs coureurs du monde de lancer la saison 2021. Porté par un plateau réunissant les meilleures équipes du monde, nous sommes honorés de la présence du Champion du Monde Julian Alaphilippe qui étreindra pour la première fois sur le sol français sa tunique irisée.

Le TDLP ne pourrait voir le jour sans le soutien de son territoire. Je tiens à remercier tout particulièrement le département des Bouches-du-Rhône, sa présidente Martine Vassal et ses équipes ainsi que Provence Tourisme sa présidente Danielle Milon et ses équipes. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur le soutien de ses deux belles institutions à nos côtés.

Le Tour existe aussi grâce au concours des villes, du soutien de leurs maires et de leur volonté d'accueillir le Tour. Ce soutien permet une nouvelle fois d'avoir un parcours exceptionnel. Merci à tout ceux qui nous soutiennent, qui nous font confiance. Nous avons besoin de l'aide de tous, institutions, villes, partenaires privés pour faire du TDLP l'épreuve phare de ce début de saison.

Maintenir cette édition c'est aussi soutenir l'économie de notre territoire. Les événements restent de véritables leviers de relance économique grâce aux retombées directes et indirectes. Nous allons pouvoir soutenir le commerce local et notamment le secteur hôtelier en souffrance depuis plusieurs mois grâce aux 2 000 nuitées réalisées par le TDLP.

Cette prochaine édition sera aussi celle d'une restructuration qui nous permettra de stabiliser l'organisation autour d'un projet fort ambitieux qui positionnera le Tour de La Provence comme le rendez-vous sportif du territoire. C'est ainsi que le Groupe PMC est heureux de s'engager de manière plus forte en reprenant la production de l'épreuve. Je tenais à remercier le groupe La Provence et son PDG, Jean Christophe Serfati, pour son soutien pendant ces 5 éditions et pour son maintien à nos côtés pour les éditions à venir.

Nous avons aussi le plaisir de continuer l'aventure avec la chaîne l'Equipe et le Groupe ASO pour la production d'une diffusion TV internationale unique pour le territoire.

Tout est réuni pour que 2021 soit une édition exceptionnelle, et je tiens à remercier l'ensemble des équipes de Live For Event et du Groupe PMC pour le magnifique travail réalisé qui nous permettra à tous de vibrer en ce début de saison.

Rendez vous sur les routes du Tour de La Provence 2021

PIERRE-MAURICE COURTADE
Directeur du Tour de La Provence



Partenaire historique



DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE**



LE TOUR DE LA PROVENCE, UNE COURSE QUI FAIT GAGNER NOTRE TERRITOIRE

Épreuve inscrite dans la catégorie UCI Pro Séries devenue en quelques années emblématique de notre territoire, le Tour de Provence voit s'affronter les meilleurs cyclistes sur nos routes départementales.

Pour cette 6^e édition, notre territoire aura ainsi la chance d'accueillir le champion du monde Julian Alaphilippe. Le Français lancera en effet sa saison sur l'épreuve qui se déroule du 11 au 14 février 2021. Rémi Cavagna, sacré champion de France du contre-la-montre en 2020, sera également de la partie. C'est dire si le spectacle s'annonce prometteur !

D'Aubagne à Salon-de-Provence, en passant par Istres et Manosque, les coureurs avaleront plus de 630 kilomètres de route. Durant les quatre étapes de la course, chacun pourra apprécier les paysages exceptionnels de la Provence. Avec une ascension du mythique Mont-Ventoux qui fait déjà frémir les amateurs de cyclisme qui savent ô combien cette étape de montagne est toujours très exigeante.

Si le public ne pourra malheureusement pas être présent sur tout le parcours à cause de la crise de la Covid-19, le Département félicite les organisateurs qui ont su en mettre un place un protocole sanitaire efficace pour que la course puisse avoir lieu en toute sécurité pour les coureurs comme pour les spectateurs.

Que les passionnés se rassurent toutefois : le Tour de La Provence est retransmis dans 150 pays et chaque arrivée sera diffusée en direct sur des chaînes françaises.

Partenaire historique de ce rendez-vous, le Département démontre encore une fois son rôle prépondérant dans l'organisation d'événements sportifs de très haut niveau qui renforcent l'attractivité et le rayonnement de la Provence.

Notre politique sportive volontariste a d'ailleurs été récompensée par le label «Terre d'excellence cycliste» attribué par Fédération française de cyclisme aux Bouches-du-Rhône.

Ce label est un signe de reconnaissance des efforts menés par le Département depuis plusieurs années pour valoriser et promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes et pour tous les publics.

Une reconnaissance qui pourrait aussi attirer les délégations internationales pour la préparation des équipes olympiques et paralympiques des JO 2024.

Tous nos encouragements accompagnent les organisateurs pour que cette édition du Tour de La Provence soit une nouvelle réussite.

Et à tous les participants, nous souhaitons une très belle fête du vélo !

LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PROVENCE - TOURISME

QUAND TOURISME ET SPORT AVANCENT À L'UNISSON

Provence Tourisme est l'Agence de développement touristique des Bouches-du-Rhône qui met en œuvre la politique du Département. Notre mission est de renforcer l'attractivité de la destination en respectant l'identité du territoire. Notre vision est celle d'un tourisme pensé comme un levier de développement durable pour toutes les branches de l'économie.

Structurer une offre compétitive, se différencier des autres destinations, faire rayonner la Provence, préserver l'environnement et la qualité de vie des résidents, tels sont les grands enjeux actuels.

Notre feuille de route s'élargit aujourd'hui, pour penser le tourisme dans toutes ses dimensions en s'appuyant sur une logique de projets et en déployant des partenariats publics -privés. C'est pourquoi, Provence Tourisme soutient le Tour de la Provence et s'engage en devenant partenaire de l'édition 2021.

Quand tourisme et sport s'unissent, c'est un pan de l'économie du territoire qui en connaît les impacts positifs. Le Tour de La Provence représente environ 3.300 nuitées réparties sur tout le périmètre de

la course, des retombées économiques directes s'élevant à 800 kh. Une opportunité sans égale durant le mois de février, période plutôt creuse en fréquentation touristique et plus particulièrement en ces temps troublés par la crise sanitaire.

D'autres grands événements sportifs feront vibrer notre territoire dans les mois et les années à venir : l'Open 13, la Massilia Cup, les finales du Championnat européen de Rugby, le championnat de France de Beach volley, le Mondial La Marseillaise à pétanque, le Championnat du monde de planche à voile, le semi-marathon Marseille-Cassis... Et les JO 2024 ! La Provence est le terrain de jeux idéal pour de nombreuses disciplines.

Notre volonté est de poursuivre plus avant sur cette voie en répondant aux désirs de nature, d'aventure, de bien-être et de santé des visiteurs. « Mens sana in corpore sano », l'expression latine prend alors tout son sens, nous pouvons y ajouter dans un « environnement sain » en Provence !

DANIELLE MILON

Présidente de Provence Tourisme

PALMARÈS 2020

TOUR DE LA PROVENCE

VAINQUEUR DE L'ÉPREUVE



Nairo **QUINTANA**
ARKEA-SAMCIC

MEILLEUR GRIMPEUR



Jonas **KOCH**
CCC TEAM

CLASSEMENT PAR POINTS



Alexey **LUTSENKO**
ASTANA

MEILLEUR JEUNE



Aleksander **VLASOV**
ASTANA

MEILLEURE ÉQUIPE



ASTANA

PALMARÈS 2019



VAINQUEUR DE L'ÉPREUVE

Gorka **IZAGUIRRE**
ASTANA



MEILLEUR GRIMPEUR

Lilian **CALMEJANE**
DIRECT énergie



CLASSEMENT PAR POINTS

Simon **CLARKE**
EDUCATION FIRST



MEILLEUR JEUNE

David **GAUDU**
GROUPAMA-FDJ

PALMARÈS 2018



VAINQUEUR DE L'ÉPREUVE

Alexandre **GENIEZ**
AG2R LA MONDIALE



MEILLEUR GRIMPEUR

Diego Pablo **SEVILLA LOPEZ**
POLTAREC-KOMETA



CLASSEMENT PAR POINTS

Christophe **LAPORTE**
COFIDIS



MEILLEUR JEUNE

Mathias **LE TURNIER**
COFIDIS

PALMARÈS 2017



VAINQUEUR DE L'ÉPREUVE

Rohan **DENNIS**
BMC



MEILLEUR GRIMPEUR

Jan **POLANC**
UAE ABU DHABI



CLASSEMENT PAR POINTS

Rohan **DENNIS**
BMC



MEILLEUR JEUNE

Léo **VINCENT**
GROUPAMA-FDJ

PALMARÈS 2016



VAINQUEUR DE L'ÉPREUVE

Thomas **VOECKLER**
DIRECT ÉNERGIE



MEILLEUR GRIMPEUR

Rémy **DI GRÉGORIO**
DELKO-MARSEILLE



CLASSEMENT PAR POINTS

Fernando **GAVIRIA**
ETIXX-QUICK STEP



MEILLEUR JEUNE

Petr **VAKOČ**
ETIXX-QUICK STEP

MAILLOTS DISTINCTIFS

TOUR DE LA PROVENCE



LEADER

IFRI

IFRI LIVE FRANCE est l'entité événementielle de la société Ifri European Partner, qui distribue les boissons Ifri en Europe. Les gazouz Ifri, des boissons gazeuses aux arômes naturels de fruits, se déclinent en 6 parfums et la gamme Ifruit compte 3 recettes 100% naturelles, sans colorant ni conservateur.



POINTS

INTERMARCHÉ

INTERMARCHÉ, c'est l'enseigne historique des Mousquetaires, qui prend ce nom en 1973. C'est également celle qui rassemble le plus de points de vente et défend un positionnement unique et très engagé, celui de «producteurs & commerçants».



GRIMPEUR

FORD

Rassemblés autour de valeurs communes qui nous sont chères, la **CONCESSION FORD** de Marseille est très fière d'être à nouveau partenaire pour la deuxième année du Tour de la Provence.



JEUNE

CRÉDIT AGRICOLE

Le **CRÉDIT AGRICOLE** est le plus grand réseau de banques coopératives et mutualistes au monde. Il soutient, partout en France, ceux qui font vivre le sport : 27 sports accompagnés, 2 000 clubs soutenus chaque saison, 6 000 bénévoles salariés impliqués en régions.

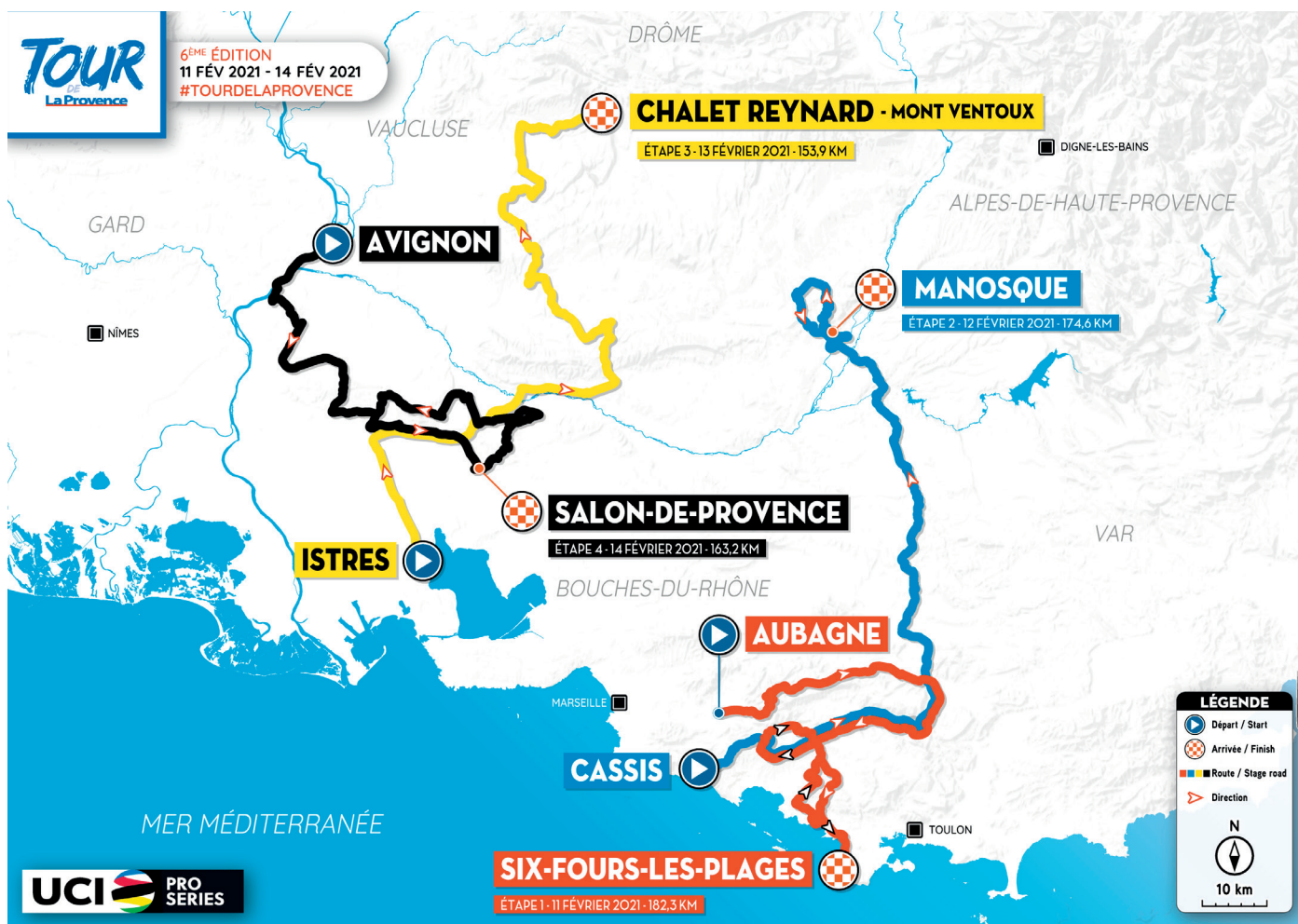
TOUR DE LA PROVENCE 2021 ÉQUIPES ENGAGÉES	
TEAM	CATÉGORIE
AG2R LA MONDIALE CITROEN	UCI WORLD TOUR
ASTANA	UCI WORLD TOUR
BAHRAIN	UCI WORLD TOUR
BORA HANSGROHE	UCI WORLD TOUR
COFIDIS	UCI WORLD TOUR
DECEUNINCK	UCI WORLD TOUR
GROUPAMA FDJ	UCI WORLD TOUR
INEOS	UCI WORLD TOUR
LOTTO SOUDAL	UCI WORLD TOUR
MOVISTAR	UCI WORLD TOUR
TEAM DSM	UCI WORLD TOUR
TEAM QHUBEKA ASSOS	UCI WORLD TOUR
TREK SEGAFREDO	UCI WORLD TOUR
UAE TEAM EMIRATES	UCI WORLD TOUR
ARKEA SAMSIC	CONTINENTALE PRO
BB VITAL CONCEPT	CONTINENTALE PRO
DELKO	CONTINENTALE PRO
TOTAL DIRECT ENERGIE	CONTINENTALE PRO
ROUBAIX LILLE METROPOLE	CONTINENTALE
ST MICHEL AUBER	CONTINENTALE

PARCOURS

TOUR DE LA PROVENCE

674 TOT. KM

168,50 MOY. KM



01

JEUDI 11 FÉVRIER 2021

AUBAGNE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

182,3 KM



02

VENDREDI 12 FÉVRIER 2021

CASSIS
MANOSQUE

174,6 KM



03

SAMEDI 13 FÉVRIER 2021

ISTRES
MONT VENTOUX

153,9 KM



04

DIMANCHE 14 FÉVRIER 2021

AVIGNON
SALON-DE-PROVENCE

163,2 KM



PERMANENCE & PRÉSENTATION

TOUR DE LA PROVENCE

PERMANENCE

LA PERMANENCE D'ACCUEIL SE TIENDRA
LE MERCREDI 10 FÉVRIER 2021 AU CENTRE
DES CONGRÈS AGORA D'AUBAGNE SITUÉ
248 AVENUE DES PALUDS, 13400 AUBAGNE.

- Horaires de la permanence de 10h00 à 18h00
- Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h30 à 16h45.
- Réunion des Directeurs Sportifs, en présence des membres du Collège des Commissaires est fixée à 16 h à la Permanence.
- Réunion des Pilotes : 15h00

PRÉSENTATION DISPOSITIF SANITAIRE

LES RÈGLES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET LES MESURES BARRIÈRES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES PAR TOUS :

- Port du masque obligatoire dans tous les espaces et véhicule.
- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydroalcoolique,
- Respecter une distance d'au moins 1 mètre,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter,
- Éviter de se toucher le visage,
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades,

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**
(appel gratuit)

O1

11 FÉVRIER 2021

182,3_{KM}



AUBAGNE



**SIX-FOURS-
LES-PLAGES**

01

AUBAGNE ► SIX-FOURS-LES-PLAGES

11 FÉVRIER 2021

182,3 KM



AUBAGNE



HABITANTS

- 46 621



LIEUX D'INTÉRÊT

- Le village des santons en Provence
- La maison natale de Marcel Pagnol
- Le Petit monde de Marcel Pagnol
- La chapelle des pénitents noirs
- Le musée de la Légion Etrangère, le musée Martin Duby
- L'atelier Thérèse Neveu : santons



ÉVÉNEMENTS

- Le festival international du film d'Aubagne : mars-avril
- 1895 : Aubagne autrefois, événement autour de Pagnol : mai
- Concert de la fête des mères : mai
- Les nuits flamenkas : juillet
- Argilla ; biennale internationale de la céramique : août
- Le Chapiteau culinaire : événement gastronomique autour de chefs.
- Le festival du livre et de la parole d'enfant : novembre
- Le Marché de Noël: décembre
- Le Téléthon : décembre



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- Les délices du Garlaban
- Au Gourmet Provençal



PRÉSENTATION

5e ville des Bouches-du-Rhône, Aubagne est reconnue pour son dynamisme économique, culturel et sportif. Mais c'est aussi une cité riche de son patrimoine et de ses traditions qui participent à sa renommée. Par son dynamisme économique qui s'inscrit désormais au cœur de la métropole Aix Marseille Provence, et par son identité provençale forte, la ville natale de Marcel Pagnol occupe une place singulière aux portes de Marseille, d'Aix-en-Provence et de Toulon. Les marchés d'Aubagne, « Capitale des santons de Provence », sont connus dans toute la région. On y vient pour retrouver l'irremplaçable plaisir du marché provençal. Six Aubagnais sur dix travaillent aujourd'hui sur les sites d'activités des Paluds, de La Martelle, de Napollon et de Saint-Mitre. Cette proximité du lieu de travail favorise la vitalité des quelque 600 associations aubagnaises et le succès des nombreux événements festifs organisés tout au long de l'année

SIX-FOURS-LES-PLAGES



HABITANTS

- 38 000



LIEUX D'INTÉRÊT

- Chapelle Notre Dame du Mai et son massif forestier
- Jardin Maison du Cygne « remarquable »
- Le Gaou
- Fortin du Cap Nègre
- Collégiale + Fort (site Militaire)
- Chapelle de Pépiole



ÉVÉNEMENTS

- Festival Musique de la Collégiale
- Festival Pointu de musique
- Masters de Pétanque
- Fête de la Bouillabaisse
- Fête de la Tomate



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- Cuisine Provençale et Méditerranéenne



PRÉSENTATION

Ville touristique dynamique, tant sur le plan culturel que sportif sur terre ou sur mer

Tissu économique performant grâce à une zone industrielle qui s'est agrandie ces dernières années avec accès à l'autoroute aisés.

De grandes zones protégées dont le Massif du Cap Sicié Patrimoine culturel fort avec ses monuments et traditions provençales

Zone Naturelle : Le Gaou, classée Natura 2000

50% de la surface de ma Commune de Six Fours classée en espaces boisés

Son très long littoral typiquement méditerranéen formés de plages, de falaises et de nombreuses criques.

01 AUBAGNE SIX-FOURS-LES-PLAGES

11 FÉVRIER 2021 ● 182,3 KM



▶
DÉPART FICTIF
AUBAGNE
Place Charles
De Gaulle

◻◻◻
ARRIVÉE
SIX-FOURS-LES-PLAGES
Quai St Pierre



DÉPART



AUBAGNE

ITINÉRAIRE

KM À PARCOURIR

DEPUIS LE KM 0

MOYENNES HORAIRES

45 KM/H 42 KM/H 39 KM/H

		KM À PARCOURIR	DEPUIS LE KM 0	45 KM/H	42 KM/H	39 KM/H
DÉPART FICTIF 6,1 km jusqu'au kilomètre 0 à Gémenos au niveau Hôtel / restaurant du Parc - Cours Maréchal Foch / Avenue Elzeard Rougier / D2 (Route de Gémenos) / GEMENOS / Avenue de Verdun / Bd des Allées / Cours Sudre / D2		188,5		11:30	11:30	11:30
DÉPART AUBAGNE						
KM 0 : Sortie de Gémenos : Niveau Hôtel du Parc / Le Manoir	D2	182,3	0	11:40:00	11:40:00	11:40:00
ATTENTION : pont étroit, pied du col de L'ESPIGOULIER 7%	D2		1,2	11:41:36	11:41:42	11:41:50
3 SOMMET DU COL DE L'ESPIGOULIER - GPM 1ÈRE CATEGORIE	D2	181,1	10,5	11:54:00	11:54:59	11:56:08
Intersection D2 / D45 : continuer sur la droite en direction du PLAN D'AUPS / La SAINTE BAUME	D2	171,8	13,8	11:58:24	11:59:41	12:01:12
Entrer dans le département du VAR	D80	168,5	14,6	11:59:28	12:00:49	12:02:25
Entrer et traverser le PLAN D'AUPS : ATTENTION NOMBREUX RALENTISSEURS	D80	167,7	16,1	12:01:28	12:02:57	12:04:43
S SPRINT - Niveau Brasserie de la SAINTE BAUME	D80	166,2	21,2	12:08:16	12:10:14	12:12:33
Intersection D80 / D95 : prendre à droite en direction de MAZAUGUES / LA ROQUEBRUSSANNE	D95	161,1	21,8	12:09:04	12:11:05	12:13:28
Intersection D95 / D64 : prendre à droite en direction de MAZAUGUES / LA ROQUEBRUSSANNE	D64	160,5	35,4	12:27:12	12:30:30	12:34:23
Entrer dans MAZAUGUES : ATTENTION PASSAGE TRES ETROIT DANS LA TRAVERSEE DE LA COMMUNE	D64	146,9	35,6	12:27:28	12:30:47	12:34:41
ATTENTION : prendre à gauche direction de BRIGNOLES D95	Pl Louis Abraham	146,7	36,5	12:28:40	12:32:04	12:36:04
ATTENTION : prendre à droite direction La ROQUEBRUSSANNE D64	Place de l'Eglise	145,8	36,6	12:28:48	12:32:12	12:36:13
3 SOMMET (SORTIE DE MAZAUGUES) GPM 3ÈME CATEGORIE - NIVEAU PISTE DE CAUCADIS	D64	145,7	38	12:30:40	12:34:11	12:38:22
Entrer dans LA ROQUEBRUSSANNE	D64	144,3	41,6	12:35:28	12:39:19	12:43:54
Rond-Point D64 / D5 : prendre la 1ère sortie en direction de TOULON / MEOUNES	D5	140,7	42	12:36:00	12:39:53	12:44:30
Rond-Point D5 / D64 : prendre la 1ère sortie en direction de TOULON / MEOUNES LES MONTRIEUX	D5	140,3	42,8	12:37:04	12:41:01	12:45:43
Intersection D5 / D554 : continuer tout droit en direction de TOULON sur la D554	D554	139,5	46,8	12:42:24	12:46:43	12:51:52
Entrer dans MEOUNES LES MONTRIEUX	D554	135,5	49,4	12:45:52	12:50:25	12:55:51
Intersection D554 / D2 : continuer en face en direction de BELGENTIER / SOLIES PONT / TOULON	D202	132,9	49,8	12:46:24	12:50:59	12:56:27
Intersection D554 / D202 : prendre à droite en direction de SIGNES	D202	132,5	51,3	12:48:24	12:53:07	12:58:45
Intersection D202 / D2 : prendre à gauche	D2	131	58,1	12:57:28	13:02:49	13:09:12
ATTENTION TRAVEAUX FIBRE PASSAGE SUR 1 VOIE ET DEMI	D2	124,2	58,8	12:58:24	13:03:48	13:10:16
Entrer dans SIGNES	D2	123,5	61,6	13:02:08	13:07:47	13:14:34
Rond-Point D2 / Rue Lotissement les Cigales : prendre en face la 2ème sortie vers LE BEAUSSET / AUBAGNE	D2	120,7	61,7	13:02:16	13:07:55	13:14:43
Rond-Point D2 / Rue du pasteur / Chemin de Saint Clair : prendre la 2ème sortie en direction de LE BEAUSSET / AUBAGNE	D2	120,6	62,7	13:03:36	13:09:20	13:16:15
Rond-Point D2 / D402 : prendre la 2ème sortie en direction d'AUBAGNE / LE CAMP	D2	119,6	67,7	13:10:16	13:16:28	13:23:56
Rond-Point D2 / Zone : prendre la 2ème sortie en direction de l'A50 / LE CAMP / AUBAGNE	D2	114,6	69,8	13:13:04	13:19:27	13:27:09
Rond-Point du CAMP D2 / D8N : prendre la 2ème sortie en direction de LA CIOTAT	D2	112,5	72,6	13:16:48	13:23:26	13:31:27
Intersection D2 / D26 : Prendre à gauche en direction de Le BRULAT / Le BEAUSSET	D26	109,7	72,7	13:16:56	13:23:34	13:31:36
Entrer le BRULAT / ATTENTION RALENTISSEURS	D26	109,6	78	13:24:00	13:31:08	13:39:45
Intersection D26 / 226 : prendre à gauche en direction du BEAUSSET	D26	104,3	79,1	13:25:28	13:32:42	13:41:26
Entrer le BEAUSSET	D26	103,2	81	13:28:00	13:35:24	13:44:21
Rond-Point D26 / D559B : prendre la 1ère sortie A50 / LE CASTELLET / BANDOL	D559B	101,3	81,2	13:28:16	13:35:41	13:44:39
ATTENTION TRAVAUX / CREATION DE GIRATOIRE	D559B	101,1	81,3	13:28:24	13:35:49	13:44:48
Rond-Point D559B / D66 : prendre la 2ème sortie en direction BANDOL / SANARY	D559B	101	82,6	13:30:08	13:37:40	13:46:47
Entrer LE PLAN	D559B	99,7	83,8	13:31:44	13:39:22	13:48:37
Entrer LA CADIERE D'AZUR	D559B	98,5	84,7	13:32:56	13:40:39	13:50:00
Rond-Point D559B / D559 : prendre la 4ème sortie en direction de A50 / BANDOL / SANARY	D559	97,6	87,9	13:37:12	13:45:13	13:54:55
Rond-Point D559 / Ancien chemin de Toulon : prendre la 1ère sortie en direction de A50 / BANDOL / SANARY	D559	94,4	88,6	13:38:08	13:46:12	13:55:59
Rond-Point D559 / Sortie Autoroute : prendre la 2ème sortie en direction de BANDOL CENTRE / SANARY / TOULON	D559	93,7	89	13:38:40	13:46:46	13:56:35
Entrer BANDOL - ATTENTION SERRER A DROITE / ATTENTION PASSAGE SUR 1 VOIE	D559	93,3	89,4	13:39:12	13:47:20	13:57:11
Intersection D559 / Avenue de la Libération : prendre à droite en direction de CENTRE VILLE ATTENTION PASSAGE SUR 1 VOIE	Av de la Libération	92,9	89,5	13:39:20	13:47:28	13:57:20
Rond-Point D2559 : Prendre en face direction Centre Ville	D2559	92,8	90,3	13:40:24	13:48:36	13:58:33
S SPRINT - SUR LE PORT AU NIVEAU PASSAGE PIETON / DEVANT LE DIAMS / CABANA	D2559	92	90,7	13:40:56	13:49:10	13:59:09
Intersection Quai Ch De Gaulle / Rue P Toesca : prendre à droite en direction de MARSEILLE / TOULON / ATTENTION VIRAGE 90°	Rue P Toesca	91,6	90,9	13:41:12	13:49:27	13:59:27
Rond-Point Av du 11 Novembre / Av de la Gare : Prendre la 1ère sortie en direction de MARSEILLE / TOULON / TTES DIRECTIONS	Av de la Gare	91,4	91,3	13:41:44	13:50:01	14:00:03
Intersection Avenue la Gare / Rue Jean Loste : prendre à gauche en direction de ST CYR / MARSEILLE	Rue Jean Loste	91	91,5	13:42:00	13:50:18	14:00:21
Rond-Point D2559 / Avenue Bellevue : prendre la 3ème sortie en face	D2559	90,8	92,1	13:42:48	13:51:09	14:01:16
Rond-Point D559 / D2559 : prendre la 2ème sortie en direction de ST CYR / LA CIOTAT	D559	90,2	92,9	13:43:52	13:52:17	14:02:29
Rond-Point D559 / Av dei Reganeu : Prendre la 1ère sortie en direction de LA CIOTAT / ST CYR SUR MER	D559	89,4	93,8	13:45:04	13:53:34	14:03:52
Intersection D559 / D266 : Prendre à droite en direction de la CADIERE D'AZUR	D266	88,5	97,1	13:49:28	13:58:16	14:08:56

ITINÉRAIRE

KM À PARCOURIR

DEPUIS LE KM 0

MOYENNES HORAIRES

40 KM/H 44 KM/H 48 KM/H

		KM À PARCOURIR	DEPUIS LE KM 0	40 KM/H	44 KM/H	48 KM/H
ATTENTION : PASSAGE ETROIT / MOULIN DE SAINT-COME	D266	85,2	98,2	13:50:56	13:59:50	14:10:37
Entrer dans LA CADIERE D'AZUR	D266	84,1	100,9	13:54:32	14:03:41	14:14:46
Intersection Avenue de la Libération prendre à droite TTES DIRECTIONS	Av de la Liberation	81,4	101,3	13:55:04	14:04:15	14:15:22
Intersection D266 / D66 : prendre à gauche suivre «Parking» par le chemin des Baumes	Ch des Baumes	81	101,7	13:55:36	14:04:49	14:15:58
Intersection Chemin des Baumes / Avenue du Moulin : prendre à droite	Ch des Baumes	80,6	101,9	13:55:52	14:05:06	14:16:16
Intersection Chemin des Baumes / D82 : prendre à gauche en direction de St CYR	D82	80,4	102,6	13:56:48	14:06:05	14:17:20
Intersection D87 / D82 : prendre à droite en direction de St Anne du Castellet / Le CAMP par la D87	D87	79,7	104,4	13:59:12	14:08:39	14:20:06
Intersection D426 / D87 : prendre à gauche la D26 en direction du Camp du Castellet (Montée du Vieux Camp)	D26	77,9	109	14:05:20	14:15:13	14:27:10
3 SOMMET DU BRULAT : GPM 3ème CATEGORIE (niveau entrée du Eden Park)	D26	73,3	111,6	14:08:48	14:18:55	14:31:09
Intersection D26 / D2 : prendre à gauche en direction de CEYRESTE / LA CIOTAT	D2	70,7	112,4	14:09:52	14:20:03	14:32:22
Entrer dans le département des BOUCHES-DU-RHONE	D3	69,9	116,4	14:15:12	14:25:45	14:38:31
Intersection D3 / D3D : prendre à droite en direction de GEMENOS / CUGES LES PINS	D3D	65,9	119,4	14:19:12	14:30:02	14:43:07
Intersection D3D / D1 : prendre à droite en direction de CUGES / AUBAGNE	D1	62,9	123,2	14:24:16	14:35:27	14:48:57
Intersection D1 / D8N : prendre à droite en direction de TOULON / CUGES LES PINS	D8N	59,1	124,4	14:25:52	14:37:09	14:50:47
Entrer CUGES LES PINS	D8N	57,9	126,8	14:29:04	14:40:34	14:54:28
Entrer dans le Département du VAR	D8N	55,5	132,8	14:37:04	14:49:08	15:03:41
S SPRINT- Au NIVEAU du MOULIN DE MALTE	D8N	49,5	133,6	14:38:08	14:50:16	15:04:54
Rond-Point du CAMP D2 / D8N : prendre la 1ère sortie en direction de LA CIOTAT	D2	48,7	133,8	14:38:24	14:50:33	15:05:12
Intersection D2 / D26 : Prendre en face en direction de CEYRESTE / LA CIOTAT	D2	48,5	133,9	14:38:32	14:50:41	15:05:21
Entrer dans le département des BOUCHES-DU-RHONE	D3	48,4	137,9	14:43:52	14:56:23	15:11:30
Intersection D3 / D3D : prendre à droite en direction de GEMENOS / CUGES LES PINS	D3D	44,4	140,9	14:47:52	15:00:40	15:16:06
Intersection D3D / D1 : prendre à droite en direction de CUGES / AUBAGNE	D1	41,4	144,7	14:52:56	15:06:05	15:21:56
Intersection D1 / D8N : prendre à droite en direction de TOULON / CUGES LES PINS	D8N	37,6	145,9	14:54:32	15:07:47	15:23:46
Entrer CUGES LES PINS	D8N	36,4	148,3	14:57:44	15:11:12	15:27:27
Entrer dans le Département du VAR	D8N	34	154,3	15:05:44	15:19:46	15:36:40
3 B SOMMET DE LA MONTEE DU CAMP : GPM 3ème CATEGORIE (niveau Auberge du Camp) / SPRINT BONUS	D8N	28	155,2	15:06:56	15:21:03	15:38:03
Rond-Point du CAMP D2 / D8N : prendre la 1ère sortie en direction de LA CIOTAT	D2	27,1	155,3	15:07:04	15:21:11	15:38:12
Intersection D2 / D26 : Prendre à gauche en direction de Le BRULAT / Le BEAUSSET	D26	27	155,4	15:07:12	15:21:19	15:38:21
Entrer le BRULAT / ATTENTION RALENTISSEURS	D26	26,9	160,7	15:14:16	15:28:53	15:46:30
Intersection D26 / 226 : prendre à gauche en direction du BEAUSSET	D26	21,6	161,8	15:15:44	15:30:27	15:48:11
Entrer le BEAUSSET	D26	20,5	163,7	15:18:16	15:33:09	15:51:06
Rond-Point D26 / D559B : prendre la 1ère sortie A50 / LE CASTELLET / BANDOL	D559B	18,6	163,9	15:18:32	15:33:26	15:51:24
ATTENTION TRAVAUX / CREATION DE GIRATOIRE	D559B	18,4	164	15:18:40	15:33:34	15:51:33
Rond-Point D559B / D66 : prendre la 2ème sortie en direction BANDOL / SANARY	D559B	18,3	165,3	15:20:24	15:35:25	15:53:32
Entrer LE PLAN	D559B	17	166,5	15:22:00	15:37:07	15:55:22
Entrer LA CADIERE D'AZUR	D559B	15,8	167,4	15:23:12	15:38:24	15:56:45
Rond-Point D559B / D559 : prendre la 4ème sortie en direction de A50 / BANDOL / SANARY	D559	14,9	170,6	15:27:28	15:42:58	16:01:40
Rond-Point D559 / Ancien chemin de Toulon : prendre la 1ère sortie en direction de A50 / BANDOL / SANARY	D559	11,7	171,3	15:28:24	15:43:57	16:02:44
Rond-Point D559 / Sortie Autoroute : prendre la 2ème sortie en direction de BANDOL CENTRE / SANARY / TOULON	D559	11	171,7	15:28:56	15:44:31	16:03:20
Entrer BANDOL - ATTENTION SERRER A GAUCHE / ATTENTION PASSAGE SUR 1 VOIE	D559	10,6	172,1	15:29:28	15:45:05	16:03:56
ATTENTION SERRE A DROITE DANS ESCARGOT	D559	10,2	172,2	15:29:36	15:45:13	16:04:05
Intersection D559 / Route de Bandol : prendre à droite (Direction SANARY / SIX FOURS),	D559	10,1	172,3	15:29:44	15:45:21	16:04:14
Rond-Point D559 / Chemin de la Lange : prendre la 2ème sortie en direction de l'A50 / SANARY CENTRE	D559	10	174,5	15:32:40	15:48:29	16:07:37
Rond-Point D559 / D211 : prendre la 2ème sortie en direction de A50 / OUILLOULES/ ATTENTION PASSAGE ETROIT AVEC MOBILIER URBAIN /1 VOIE	D211	7,1	175,1	15:33:28	15:49:20	16:08:32
Rond-Point D211 / Chemin de la Bauge : prendre la 2ème sortie en direction de A50 / OUILLOULES / SIX FOURS / LA SEYNE / ATTENTION PASSAGE ETROIT AVEC MOBILIER URBAIN / 1 VOIE	D211	6,3	176	15:34:40	15:50:37	16:09:55
Rond-Point D211 / D11 : Rond Point Korscierzyna : prendre la 1ère sortie en direction SIX FOURS / LA SEYNE / Centre - Le Port / ATTENTION PASSAGE ETROIT AVEC MOBILIER URBAIN / 1 VOIE	D11	5,9	176,4	15:35:12	15:51:11	16:10:31
Rond-Point D11 / D559 (Promenade Charles De Gaulle): Prendre la 2ème sortie en direction de SIX FOURS / LA SEYNE	D559	5,4	176,9	15:35:52	15:51:53	16:11:17
Rond-Point D559 / Bd de Cabry : prendre la 1ère sortie en face	D559	4,8	177,5	15:36:40	15:52:44	16:12:12
Rond-Point D559 / D616 : prendre la 2ème sortie en direction du BRUSC / LA COUDOUILLIERE	D616	4	178,2	15:37:36	15:53:43	16:13:16
Rond-Point D616 / Chemin du Plan de la Terre : Prendre la 1ère sortie en direction de Le BRUSC	D616	2,3	180	15:40:00	15:56:17	16:16:02
Rond-Point D616 / Quai St Pierre : Prendre la 1ère sortie en direction Base Nautique ATTENTION RETRECISSEMENT	Quai St Pierre	0,4	181,9	15:42:32	15:58:59	16:18:57
Arrivée : Quai St Pierre	Arrivée	0	182,3	15:43:04	15:59:33	16:19:33

01

AUBAGNE ▶ SIX-FOURS-LES-PLAGES

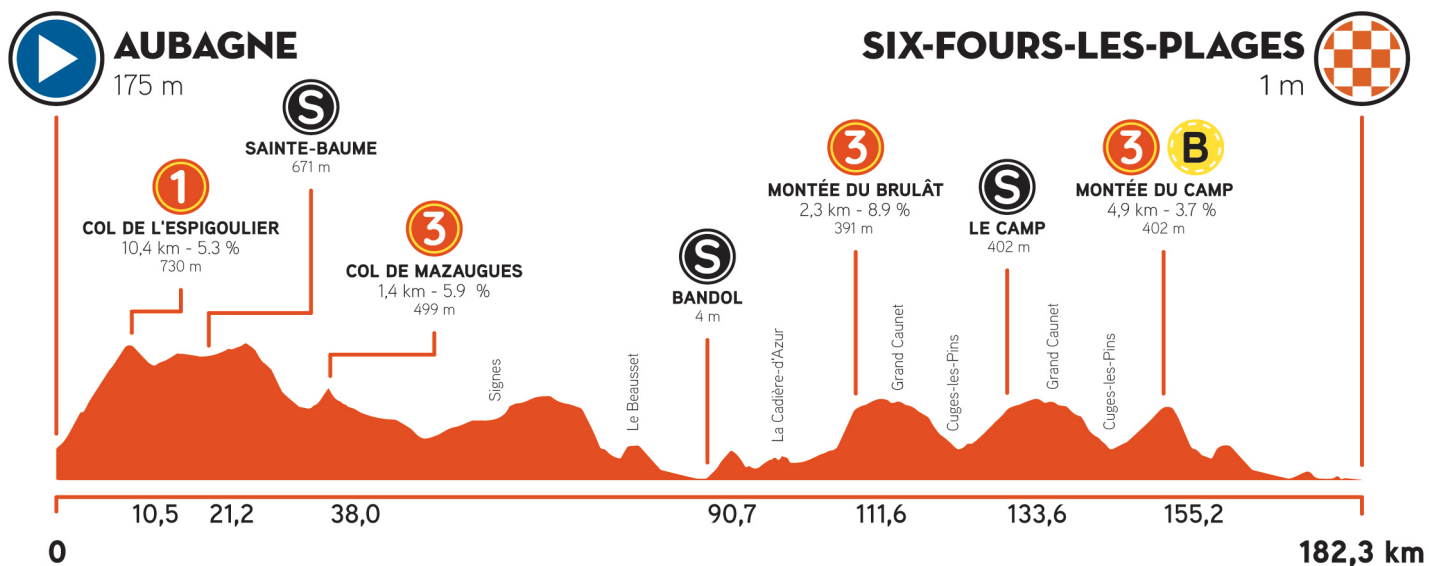
11 FÉVRIER 2021

182,3 km



PROFIL

↑ 2475 m ↓ 2649 m ▲ 1 m ▲ 747 m



1
KM 10,5
SOMMET DU COL DE L'ESPIGOULIER
GPM 1^{re} CATÉGORIE
Montée de 10,4 km à 5,3 %

S
KM 21,2
SAINTE-BAUME
Au niveau brasserie de la SAINTE BAUME

3
KM 38
SOMMET DU COL DE MAZAUGUES
GPM 3^{ème} CATEGORIE /
Montée de 1,4 km à 5,9 %

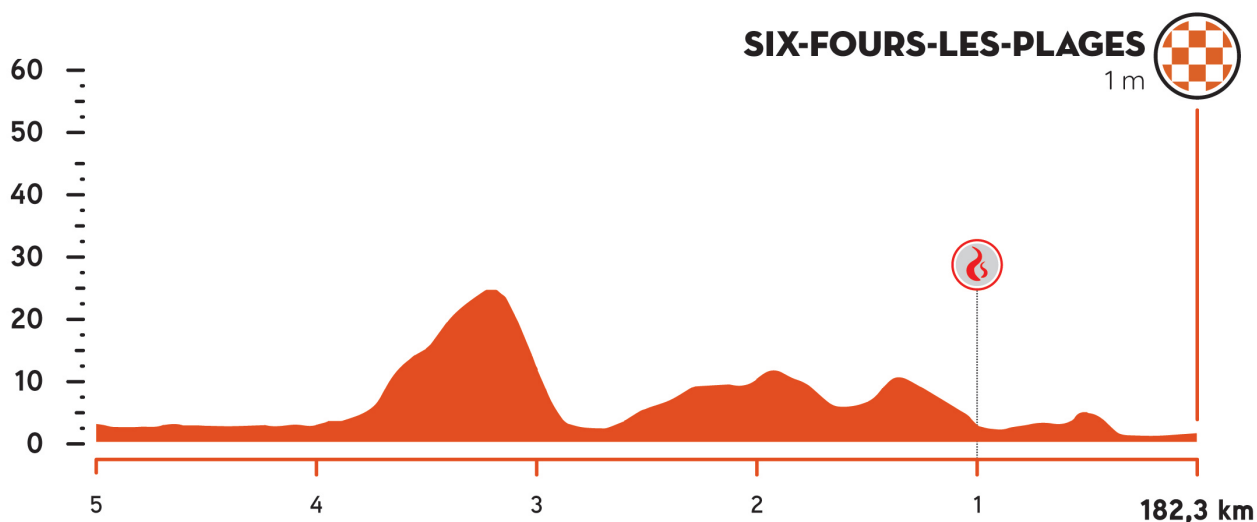
S
KM 90,7
BANDOL
Port de bandol

3
KM 111,6
SOMMET DE LA MONTÉE DU BRÛLAT
GPM 3^{ème} CATEGORIE /
Montée de 2,3 km à 8,9 %

S
KM 133,6
LE CAMP
Au niveau du moulin de Malte

3 B
KM 155,2
SOMMET DE LA MONTÉE DU CAMP
GPM 3^{ème} CATEGORIE / SPRINT
BONUS Montée de 4,9 km à 3,7 %

5 DERNIERS KM



01

AUBAGNE ► SIX-FOURS-LES-PLAGES

11 FÉVRIER 2021

182,3 KM

★★★★☆



ARRIVÉE



SIX-FOURS-LES-PLAGES

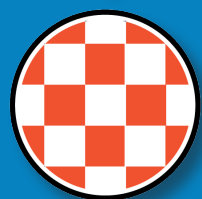
O2

12 FÉVRIER 2021

174,7 KM



CASSIS



MANOSQUE

CASSIS



HABITANTS

- 7 136



LIEUX D'INTÉRÊT

- Les Calanques
- Le Cap Canaille
- Le centre ancien du village
- Les vignobles
- Le château
- Le port et le château de Port-Miou...



ÉVÉNEMENTS

- Cassis au jardin (avril), Printemps du Livre (mai), Voiles de Cassis (mai), Fêtes de la mer (juin), Feux d'artifice (14 juillet & 15 août), Festival Cassis en scène (juillet), Tournoi de tennis Cassis Open Provence (septembre), Vendanges étoilées (septembre), Marché italien (novembre), Cassis Comedy Festival (novembre ou décembre), Marché de Noël (décembre), Patinoire (décembre-février)



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- Poisson
- Vin



PRÉSENTATION

Cassis, petit port de pêche lové entre le majestueux Cap Canaille et les Calanques, a su garder son caractère authentique et son charme. Situé au cœur de Parc National des Calanques, le village est très engagé dans la protection de l'environnement. Cassis est fier d'arbore le Pavillon Bleu des plages et le Pavillon Bleu des ports, la certification de son système de gestion de la qualité des eaux de baignade et la 4ème fleur dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris ».

Doté d'une nature remarquable, le village est entouré de forêts de pins, de roches blanches et ocre, de vignobles classés AOC Cassis depuis 1936, qui descendent jusqu'à la méditerranée.

Cassis se distingue par un art de vivre typiquement méditerranéen. On y vit toute l'année, au rythme de la nature et de l'activité des hommes.

MANOSQUE



HABITANTS

- 24 000 (22 333 en 2017)



LIEUX D'INTÉRÊT

- Tour du mont d'or, centre historique, les portes médiévales (Saunerie, Soubeyran, Aubette, Guilhempière), le Centre Giono, la Fondation Carzou, lac des Vannades.
- À proximité : les champs de lavandes, les gorges du Verdon, le Luberon



ÉVÉNEMENTS

- Les Correspondances
- Musiks à Manosque
- Festivités de Noël
- Fêtes Provençales de la Saint Pancrace
- Triathlon des Vannades
- Rallye de Haute Provence
- World Clean Up day, ...



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- Huile d'olive, Pomme, Vin, Miel



PRÉSENTATION

Manosque est une cité médiévale reconnaissable par son centre ancien et son patrimoine architectural. Dominé par le Mont d'Or et par les collines de Toutes Aures. Ville du livre, elle fut rendue célèbre par l'écrivain Jean Giono qui lui apporta un rayonnement national grâce à ses ouvrages. Idéalement placé entre Verdon et Luberon, Manosque est située en bordure de la Durance et tient sa richesse de la terre, notamment le blé, la vigne, la pomme, l'oléiculture. Des entreprises au rayonnement international représentent fièrement les couleurs de la ville, comme L'Occitane, Proman, Pizza de Manosque, pour ne citer qu'elles. Le cachet de l'architecture, les rues piétonnes, les commerces et les restaurants du centre ancien, invitent à la balade et à la flânerie. Une forte vie associative est présente, avec notamment de nombreux clubs sportifs qui ont vu émerger des champions comme Jean Michel Bayle en motocross, Esther Baron en natation, Florent Lacasse en athlétisme, et encore aujourd'hui le cycliste Julien El Farès ou le triathlète Anthony Pujades.

02 CASSIS MANOSQUE

12 FÉVRIER 2021 ● 174,6 KM



DÉPART FICTIF
CASSIS

Parking / Avenue
des Gorguettes



ARRIVÉE
MANOSQUE

Avenue de l'Argile



DÉPART



CASSIS

ITINÉRAIRE

KM À PARCOURIR

DEPUIS LE KM 0

MOYENNES HORAIRES

45 KM/H 42 KM/H 39 KM/H

		KM À PARCOURIR	DEPUIS LE KM 0	45 KM/H	42 KM/H	39 KM/H	
▶	DÉPART FICTIF 4,6 km jusqu'au kilomètre 0 : Avenue des Gorguettes / D41E / D559	179,2		12:00	12:00	12:00	
	DÉPART CASSIS	174,6	0	12:05:00	12:05:00	12:05:00	
	KM 0 : D559 au niveau du Domaine « La Dona Tigana »						
	Rond-Point D559/D559A : Prendre la 2 ^{ème} sortie sur la D559A direction A50 / Aubagne / Carnoux / Roquefort la Bédoule	D559A	173,6	1	12:06:20	12:06:25	12:06:32
	Intersection D559A/D41C : Prendre à droite en direction de CUGES	D41C	170	4,6	12:11:08	12:11:33	12:12:04
	Intersection D41C/D1 : Prendre à droite en direction de CUGES / ROQUEFORT	D1	168,7	5,9	12:12:52	12:13:24	12:14:03
	Entrer dans ROQUEFORT	D1	167,1	7,5	12:15:00	12:15:41	12:16:30
	Intersection D1/D3D : Prendre à droite la D3D en direction de CEYRESTE / LA CIOTAT	D3D	162,7	11,9	12:20:52	12:21:58	12:23:16
3	GPM : Sommet Col Grand Caunet : (au niveau de l'accès parking grand Caunet) : 3^{ème} CATEGORIE	D3D	158,7	15,9	12:26:12	12:27:40	12:29:25
	Intersection D3/D3D : Prendre à gauche la D3 en direction du Circuit le CASTELET / SIGNES / LE CAMP	D3	158,6	16	12:26:20	12:27:48	12:29:34
	Entrer dans le VAR	D2	155,9	18,7	12:29:56	12:31:39	12:33:43
	Intersection D2 / 26 : Prendre en face AUBAGNE / SIGNES	D2	151,6	23	12:35:40	12:37:47	12:40:19
	Rond-Point DN8/D2 : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de SIGNES	D2	151,5	23,1	12:35:48	12:37:55	12:40:28
	Rond-Point D2/D2 : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de SIGNES / MEOUNES	D2	148,8	25,8	12:39:24	12:41:46	12:44:37
	Rond-Point D2/D402 : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de SIGNES / MEOUNES	D2	146,5	28,1	12:42:28	12:45:03	12:48:09
	Entrer dans SIGNES / ATTENTION RALENTISSEURS	D2	141,6	33	12:49:00	12:52:02	12:55:41
	Rond Point D2 / Av Rue PASTEUR : Prendre en face en direction de MEOUNES / BALGATIER	D2	141,4	33,2	12:49:16	12:52:19	12:55:59
	Rond-Point D2/ Rue du Lotissement des Cigales : Continuer sur la D2 en face	D2	140,6	34	12:50:20	12:53:27	12:57:12
	ATTENTION TRAVAUX FIBRE PASSAGE SUR 1 VOIE ET DEMI	D2	140,2	34,4	12:50:52	12:54:01	12:57:48
	Intersection D2/D202 : Prendre à droite en direction de BELGANTIER	D202	137,1	37,5	12:55:00	12:58:26	13:02:34
	Intersection D202 /D554 : prendre à gauche en direction de MEOUNES / BRIGNOLES / ST MAXIMIN	D554	130,5	44,1	13:03:48	13:07:51	13:12:43
	Entrer dans MEOUNES	D554	129,1	45,5	13:05:40	13:09:50	13:14:52
	Intersection D2/D554 : Prendre à gauche la D554 en direction de BRIGNOLES / GAREOULT / St MAXIMIN	D554	128,6	46	13:06:20	13:10:32	13:15:38
	Entrer la ROQUEBRUSSANE	D5	122	52,6	13:15:08	13:19:57	13:25:47
	Rond-Point D5/D64 : Prendre la 3 ^{ème} sortie sur la D5 en direction de TOURVES / SAINT-MAXIMIN	D5	121,9	52,7	13:15:16	13:20:05	13:25:56
	Rond-Point D5/D64 : Prendre la 2 ^{ème} sortie en face en direction de TOURVES / SAINT-MAXIMIN	D5	121	53,6	13:16:28	13:21:22	13:27:19
	Intersection D95/D5 : Continuer sur la D5	D5	117,2	57,4	13:21:32	13:26:47	13:33:09
	Intersection D5/D205 : Continuer en face sur la D205 en direction de TOURVES / SAINT-MAXIMIN	D205	114,6	60	13:25:00	13:30:29	13:37:08
	Rd-Pt D205/Sortie D7N / Matériaux Bonifay : Prendre la 2 ^{ème} sortie sur la D205 en direction de l'A8 / TOURVES / SAINT-MAXIMIN	D205	110,7	63,9	13:30:12	13:36:03	13:43:07
	Intersection D205/Voie d'insertion D7N : Prendre en face en direction de l'A8 et TOURVES	D205	110,65	63,95	13:30:16	13:36:07	13:43:11
	Intersection D205 / D7N: Prendre à droite en direction de TOURVES	D205	110,4	64,2	13:30:36	13:36:28	13:43:34
	Entrer dans TOURVES	D205	110,2	64,4	13:30:52	13:36:45	13:43:52
	Intersection D205/Rue Hoche (rue étroite = 1 voie) : Prendre à droite la rue Hoche en direction de BRAS	Rue Hoche	109,8	64,8	13:31:24	13:37:19	13:44:28
	Intersection Rue Hoche/D34 : Prendre à droite en direction de BRAS	D34	109,5	65,1	13:31:48	13:37:44	13:44:55
	Intersection : D34 / SAINT PIERRE : Prendre à droite en direction de BRAS	D34	108,8	65,8	13:32:44	13:38:43	13:45:59
	Intersection D34/D28 : Prendre en face en direction de BRAS	D28	101,5	73,1	13:42:28	13:49:08	13:57:12
	Entrer dans BRAS / ATTENTION RALENTISSEURS	D28	101,4	73,2	13:42:36	13:49:16	13:57:21
	Intersection D28/D35 : Prendre à gauche la D35 en direction de BRUE-AURIAC / VARAGES	D35	100,6	74	13:43:40	13:50:24	13:58:34
	Intersection D35/D560 : Prendre à droite la D560 en direction de BRUE-AURIAC / BARJOLS	D560	94,2	80,4	13:52:12	13:59:32	14:08:24
	Entrer dans BRUE-AURIAC	D560	92,3	82,3	13:54:44	14:02:14	14:11:19
	Rond-Point D560 prendre en face sur D560	D560	92,2	82,4	13:54:52	14:02:22	14:11:28
	Intersection D560/D35 : Prendre à gauche la D35 en direction de VARAGES / MANOSQUE / RIANES	D35	91,5	83,1	13:55:48	14:03:21	14:12:32
	Intersection D561/D35 : Prendre à droite direction BARJOLS / VARAGES	D561	82,1	92,5	14:08:20	14:16:46	14:26:59
	Entrer dans VARAGES	D35	82	92,6	14:08:28	14:16:54	14:27:08
	Intersection D554/D561 : Prendre à gauche en direction de La VERDIERE	D554	81,7	92,9	14:08:52	14:17:19	14:27:35
	Entrer dans La VERDIERE : ATTENTION RALENTISSEURS ET BORDURES MILIEU DE VOIES	D554	77,2	97,4	14:14:52	14:23:44	14:34:30
	Rond-Point D30/D554 : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de VINON / SAINT-JULIEN / GINASSERVIS	D554	75,9	98,7	14:16:36	14:25:35	14:36:29
	Intersection D554/D35 : Prendre à droite la D35 en direction de GREOUX-LES-BAINS / SAINT JULIEN LES ONTAGNIERS	D35	72,6	102	14:21:00	14:30:17	14:41:33
	Intersection D36/D35 : Prendre à droite la D35 en direction de SAINT JULIEN (Saint Pierre) / GREOUX-LES-BAINS	D35	70,2	104,4	14:24:12	14:33:42	14:45:14
	Entrer dans SAINT-PIERRE	D35	68,4	106,2	14:26:36	14:36:16	14:48:00
	Rond-Point D35/D69 : Prendre la 2 ^{ème} sortie en face la D35 en direction de GREOUX	D35	68,2	106,4	14:26:52	14:36:33	14:48:18
	Entrer dans le Département des ALPES DE HAUTE-PROVENCE	D8	63,3	111,3	14:33:24	14:43:32	14:55:50
	Intersection D8 / Rout du Lac / Chemin de la Paludette: prendre à gauche vers GREOUX	D8 /	58,3	116,3	14:40:04	14:50:40	15:03:31
	RETRECISSEMENT DE VOIE / PASSAGE SUR PONT	D8	58,3	116,3	14:40:04	14:50:40	15:03:31

ITINÉRAIRE

KM À PARCOURIR

DEPUIS LE KM 0

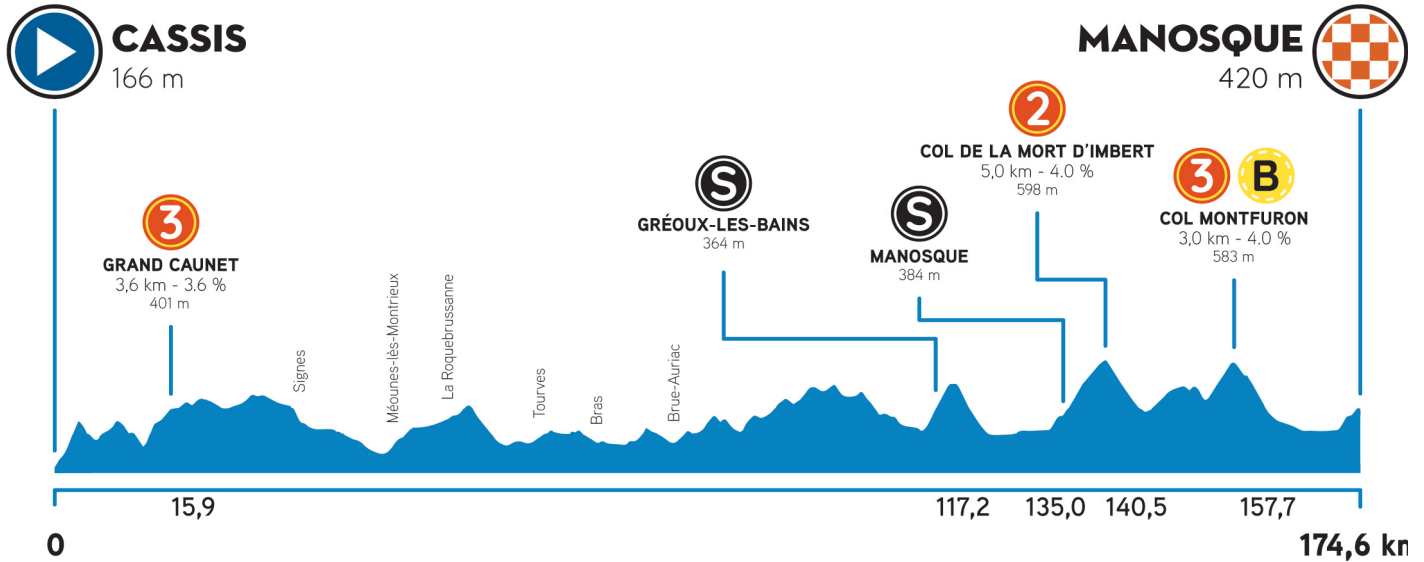
MOYENNES HORAIRES

38 KM/H 40 KM/H 42 KM/H

Entrer dans GREOUX LES BAINS	D8	58,2	116,4	14:40:12	14:50:48	15:03:40
Rond-Point D8/D952/D82 : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de MANOSQUE / A51	D82	57,7	116,9	14:40:52	14:51:30	15:04:26
Intersection D82/Rue Grande: Prendre sur la droite la D82 en direction de MANOSQUE / A51	D82	57,6	117	14:41:00	14:51:38	15:04:35
S SPRINT (GREOUX - Montée Centre Ville) (Panneau 3,5 T et Panneau Miroir)		57,4	117,2	14:41:16	14:51:55	15:04:53
Intersection D82/D4 : Prendre à droite la D4 en direction de MANOSQUE / A51	D4	49,4	125,2	14:51:56	15:03:20	15:17:11
Rond-Point D4/D907/D6 : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de MANOSQUE / A51	D907	48,9	125,7	14:52:36	15:04:02	15:17:57
Traverser de la Durance	D907	48,2	126,4	14:53:32	15:05:01	15:19:01
Rond-Point D907/Avenue Saint Maurice : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de MANOSQUE / A51	D907	47,5	127,1	14:54:28	15:06:00	15:20:05
Rond-Point D907/Sortie Autoroute A51 : Prendre la 1 ^{ère} sortie en direction de MANOSQUE	D907	46,8	127,8	14:55:24	15:06:59	15:21:09
Entrer MANOSQUE	D907	45,6	129	14:57:00	15:08:41	15:22:59
Rd-Pt D907/Ch Alessandro Volta/Chemin Georg Simon Ohm : Prendre à la première sortie à droite Chde Georg dire les Vanades	Ch Geo. Simon Ohm	45,5	129,1	14:57:08	15:08:49	15:23:08
ENTREE CIRCUIT	Ch Geo. Simon Ohm	45,5	129,1	14:57:08	15:08:49	15:23:08
Rond-Point Chemin Georg Simon Ohm/Chemin de la Lienne/ Chemin Michael Faraday : Prendre en face direction les Vanades	Ch Michael Faraday	44,4	130,2	14:58:36	15:10:23	15:24:49
Rond-Point Michael Faraday/Chemin Auguste Girard : Prendre la 3 ^{ème} sortie sur Auguste Girard (traverser le pont)	Ch Aug. Girard	43,2	131,4	15:00:12	15:12:05	15:26:39
Entrer MANOSQUE	Ch Aug. Girard	41,9	132,7	15:01:56	15:13:56	15:28:38
Rond-Point Chemin Auguste Girard/ Av. du docteur Bernard Foussier : Prendre 2 ^{ème} sortie en face	Ch Aug. Girard	41,8	132,8	15:02:04	15:14:04	15:28:47
PASSAGE A NIVEAU	Ch Aug. Girard	41,2	133,4	15:02:52	15:14:55	15:29:42
Carrefour Av. du Moulin Neuf : Prendre en face vers centre ville de Manosque	Av. du Moulin Neuf	41	133,6	15:03:08	15:15:12	15:30:00
Rond-Point D4096/Av. Saint Lazar : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction tous commerce la Villette	Av. Saint Lazar	40,6	134	15:03:40	15:15:46	15:30:36
Intersection Av. Saint Lazar/Rue du Dauphiné/Bd. La Plaine : Prendre en face Dir «Ctre-Ville» RETRECISSEMENT DE VOIE	Rue du Dauphiné	40	134,6	15:04:28	15:16:37	15:31:31
Intersection Rue du Dauphiné / Bd des Tilleuls : Prendre à droite «Toutes Directions»	Bd. Des Tilleuls	39,7	134,9	15:04:52	15:17:02	15:31:58
S SPRINT : Bd des Tilleuls	Bd Des Tilleuls	39,6	135	15:05:00	15:17:10	15:32:07
Intersection Bd. Des Tilleuls/D5 : Prendre à droite sur la D5 direction la Rochette/Parc des Sports	D5	39,5	135,1	15:05:08	15:17:18	15:32:16
2 GPM - Sommet Col de la Mort d'Imbert : 2^{ème} CATEGORIE	D5	34,1	140,5	15:12:20	15:25:00	15:40:34
Intersection D5/D16 : Continuer en face sur la D5	D5	28,7	145,9	15:19:32	15:32:42	15:48:52
Intersection D4100/D5 : Prendre à gauche vers CERESTE / SAINT MICHEL L'OBS.	D4100	25,7	148,9	15:23:32	15:36:59	15:53:28
Intersection D4100/D105 : Prendre à gauche la D105 en direction de SAINT-MARTIN-LES-EAUX	D105	22	152,6	15:28:28	15:42:16	15:59:09
RETRECISSEMENT DE VOIE / PASSAGE SUR 1 FILE	D105	21,2	153,4	15:29:32	15:43:24	16:00:22
Intersection D105 / D907 : Prendre à Gauche en direction de MANOSQUE	D907	17,1	157,5	15:35:00	15:49:15	16:06:40
3 B GPM - Sommet Col Montfuron : 3^{ème} CATEGORIE / SPRINT BONUS	D907	16,9	157,7	15:35:16	15:49:32	16:06:58
Intersection D907/D6 : Prendre à gauche en direction de MANOSQUE	D907	12,5	162,1	15:41:08	15:55:49	16:13:44
Entrer MANOSQUE	D907	12,1	162,5	15:41:40	15:56:23	16:14:20
Rond-Point D907/Av. du Lubéron : Prendre la 1 ^{ère} sortie en direction de MANOSQUE	D907	12	162,6	15:41:48	15:56:31	16:14:29
Rd-Pt D907/ Av. Jean Moulin : Prendre la 3 ^{ème} sortie Av. Jean Moulin en direction de l'A51 / «Toutes Directions» / Hôpital	Av. Jean Moulin	11,2	163,4	15:42:52	15:57:39	16:15:42
Rd-Pt Av. J. Moulin/ Allée Alphonse Daudet : Prendre la 2 ^{ème} sortie Av. Georges Pompidou en dir de l'A51 / «Toutes Directions»	Av. G.Pompidou	10,7	163,9	15:43:32	15:58:21	16:16:28
Intersection Av. Georges Pompidou / D4096 : Prendre à droite sur la D4096 en dir de AIX-EN-PROVENCE / SAINTE TULLE	D4096	10	164,6	15:44:28	15:59:20	16:17:32
Rd-Pt D4096/Chemin de Pimoutier : Prendre la 3 ^{ème} sortie Ch. de Pimoutier en dir de Parc d'Activités Les Naves Pimoutier	Ch. De Pimoutier	8,6	165,9	15:46:12	16:01:11	16:19:31
RETRECISSEMENT DE VOIE / PASSAGE SOUS PONT : Prendre en face	Ch. De Pim./Robert	7,8	166,7	15:47:16	16:02:19	16:20:44
Intersection Chemin Robert/Chemin Alessandro Volta : Prendre à gauche Ch. Alessandro Volta	Ch. Aless. Volta	7,7	166,8	15:47:24	16:02:27	16:20:53
Rd-Pt D907/Chemin Georg Simon Ohm/Ch.Alessandro Volta: Prendre la 2 ^{ème} sortie sur le chemin Georg Simon Ohm direction les Vanades	Ch Geo. Simon Ohm	7	167,6	15:48:28	16:03:35	16:22:06
Rd-Pt Chemin Georg Simon Ohm/Chemin de la Lienne/ Chemin M. Faraday : Prendre en face direction les Vanades	Ch Michael Faraday	5,7	168,8	15:50:04	16:05:17	16:23:56
Rond-Point Michael Faraday/Chemin Auguste Girard : Prendre la 3 ^{ème} sortie sur Auguste Girard (traverser le pont)	Ch Aug. Girard	4,5	170,1	15:51:48	16:07:08	16:25:55
Entrer MANOSQUE	Ch Aug. Girard	3,3	171,2	15:53:16	16:08:42	16:27:36
Rond-Point Chemin Auguste Girard/ Av. du docteur Bernard Foussier : Prendre 2 ^{ème} sortie en face	Ch Aug. Girard	3	171,5	15:53:40	16:09:07	16:28:03
PASSAGE A NIVEAU	Ch Aug. Girard	2,5	172	15:54:20	16:09:49	16:28:49
Carrefour Av. du Moulin Neuf : Prendre en face vers centre ville de MANOSQUE	Av. du Moulin Neuf	2,1	172,4	15:54:52	16:10:23	16:29:25
Rond-Point D4096/Av. Saint Lazar : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction tous commerce la Villette	Av. Saint Lazar	1,8	172,7	15:55:16	16:10:48	16:29:52
Intersection Av. Saint Lazar/Rue du Dauphiné/Bd. La Plaine : Prendre en face Dir «Ctre-Ville» RETRECISSEMENT DE VOIE	Rue du Dauphiné	1,3	173,2	15:55:56	16:11:30	16:30:38
Intersection Rue du Dauphiné / Bd des Tilleuls : Prendre à droite «Toutes Directions»	Bd. Des Tilleuls	1,1	173,4	15:56:12	16:11:47	16:30:56
Intersection Bd. Des Tilleuls/D5 : Prendre à droite sur la D5 direction la Rochette/Parc des Sports	D5	0,7	173,8	15:56:44	16:12:21	16:31:32
Intersection Avenue de l'Argile / D5 : Prendre en face	Av de l'Argile	0,1	174,4	15:57:32	16:13:12	16:32:27
Arrivée	Av de l'Argile	0	174,6	15:57:48	16:13:29	16:32:45

PROFIL

▲ 2266 m ▼ 2012 m ▲ 16 m ▲ 597 m



3
KM 15,9
SOMMET DU COL GRAND CAUNET
GPM 3ème CATEGORIE /
Montée de 3,6 km à 3,6 %

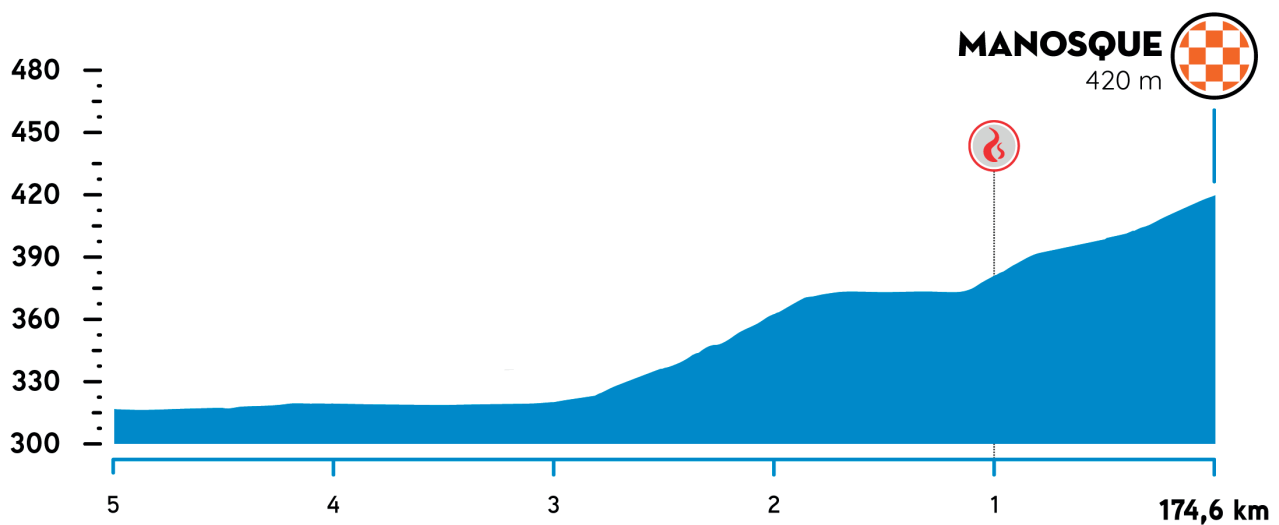
S
KM 117,2
GRÉOUX-LES-BAINS
Montée centre-ville

S
KM 135
MANOSQUE
Boulevard
des Tilleuls

2
KM 140,5
SOMMET DU COL DE LE MORT D'IMBERT
GPM 2ème CATEGORIE
Montée de 5,0 km à 4 %

3 B
KM 157,7
SOMMET COL DE MONTFURON
GPM 3ème CATEGORIE / Sprint bonus
Montée de 3 km à 4 %

5 DERNIERS KM





ARRIVÉE



MANOSQUE

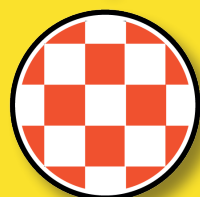
03

13 FÉVRIER 2021

153,9 KM



ISTRES



MONT VENTOUX

03 ISTRES ► MONT VENTOUX

13 FÉVRIER 2021

153,9 KM



ISTRES



HABITANTS

- Près de 44 000 habitants



LIEUX D'INTÉRÊT

- Le Portail d'Arles
- Dinosaur'Istres (Oppidum du Castellan)
- L'étang de l'Olivier avec son jet d'eau le plus haut de France
- La Grande Diagonale de Daniel Buren
- Le port des Heures Claires,
- Les Arènes du Paléo
- L'église Notre Dame De Beauvoir
- Les plages de la Romaniquette et du Ranquet
- La Chênaie de Lavalduc



ÉVÈNEMENTS

- La Feria
- Les Jeudis étoilés, les fêtes d'Istres
- Les Rues de l'étang
- La Fête des Bergers
- Le Forum des métiers de la défense et de la sécurité
- Eternellement Manga
- Le Tour de l'Olivier Salon du vin et de la gastronomie



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- La soupe au pistou
- La ratatouille
- La tapenade



PRÉSENTATION

Située en plein cœur de la Provence et encadrée par l'étang de Berre et de l'Olivier, à proximité des plages de Méditerranée, des Alpilles et de la Camargue, Istres est une ville dynamique aux multiples labels (Pôle d'excellence de cœur de ville, Marianne d'Or, territoire engagé pour la nature, etc.). Classée «Station de tourisme», la ville invite ses habitants et ses touristes à la découverte de son patrimoine historique, mais également de ses lieux dédiés aux loisirs pour tous. Ville labellisée «4 fleurs» et «2 libellules», ses nombreux parcs et jardins vous incitent à la flânerie seul, en famille ou entre amis. Tout au long de l'année, Istres jouit d'une vie associative, culturelle et sportive (élue par 2 fois la ville la plus sportive de France et d'être labellisée en 2019 «Ville active et sportive - 3 lauriers»).

BÉDOIN



HABITANTS

- 3 185



LIEUX D'INTÉRÊT

- Le massif du mont Ventoux et ses nombreux jas
- La colline Saint-Antonin
- L'église Saint-Pierre
- Les remparts et le portail Cartheron
- Le couvent des Dominicaines et la chapelle Notre-Dame de Nazareth
- La chapelle des Beccaras
- La chapelle de Notre-Dame-du-Moustier
- La chapelle de la Madeleine (monument historique)
- La villa gallo-romaine des Bruns



ÉVÈNEMENTS

- Le marché (un des plus grands de Provence)
- La fête des vins
- La Récampade
- La fête votive de Bédoin
- La fête votive des Baux et de Sainte-Colombe
- La transhumance
- Le feu de la Saint-Jean



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- L'omelette à la truffe



PRÉSENTATION

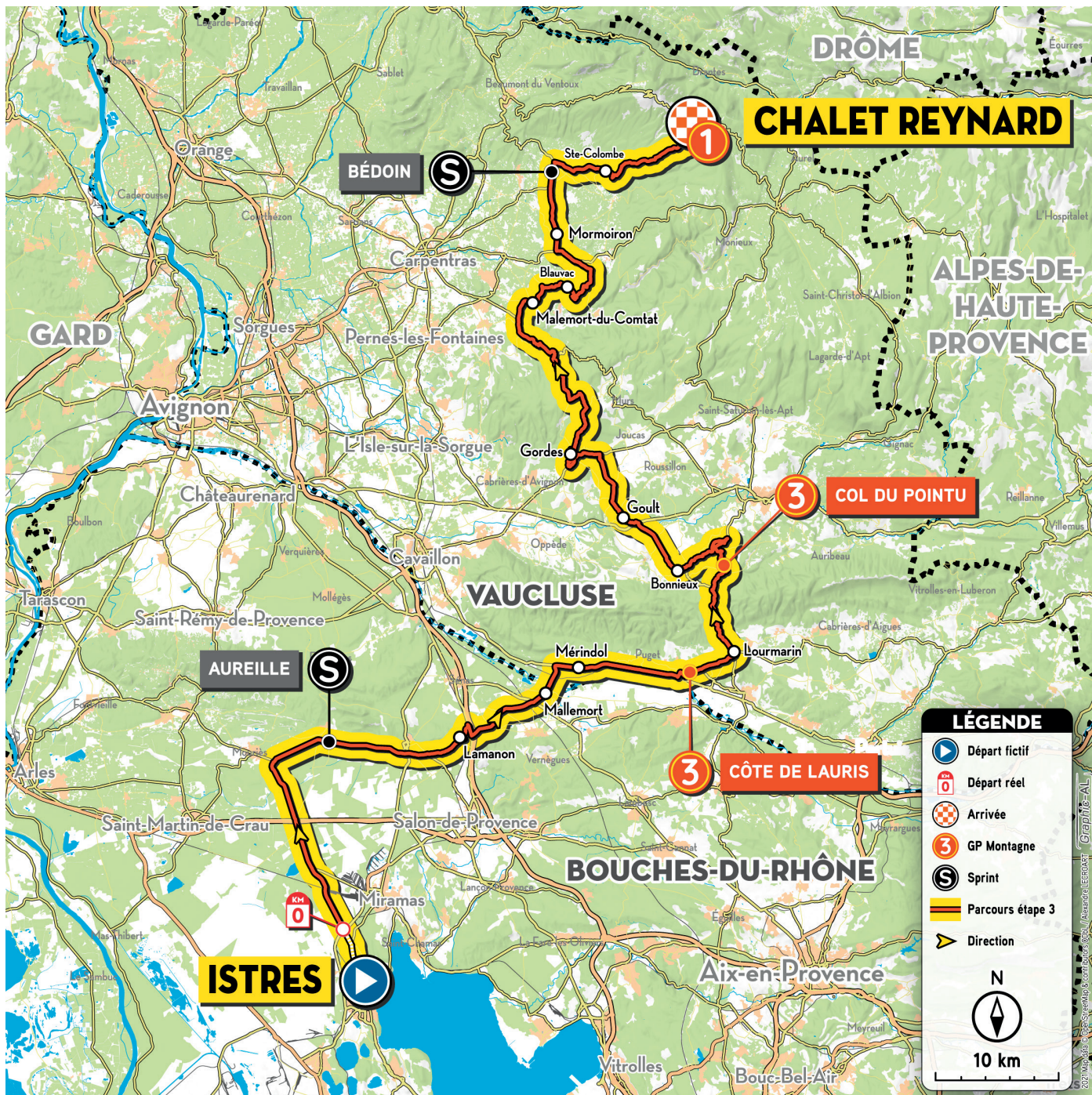
Bédoin est un village situé au pied du mont Ventoux, occupant la majeure partie de la face sud de celui-ci (9103 ha). Sa forêt, de 6 300 ha en fait la plus grande forêt communale de France, avec de nombreuses et diverses essences d'arbres.

Bédoin possède un patrimoine historique exceptionnel inscrit dans un panorama magnifique. La ville est réputée pour la qualité de son accueil et son dynamisme, ainsi que pour ses produits du terroir.

De nombreux commerces, restaurants, ruelles typiques vous donneront envie de vous y attarder pour goûter à la douceur de vivre de la Provence.

03 ISTRES MONT VENTOUX

13 FÉVRIER 2021 • 153,9 KM



 **DÉPART FICTIF**
ISTRES
Avenue Léon Blum

 **ARRIVÉE**
MONT VENTOUX
D974

03

ISTRES ▶ MONT VENTOUX

13 FÉVRIER 2021

153,9 KM

★★★★



DÉPART



ISTRES

O3 ISTRES ▶ MONT VENTOUX

13 FÉVRIER 2021

153,9 KM



	ITINÉRAIRE	KM À PARCOURIR	DEPUIS LE KM 0	MOYENNES HORAIRES	
				39 KM/H	35 KM/H
▶	DÉPART FICTIF 5,3 KM JUSQU'AU KILOMÈTRE 0 - AVENUE LÉON BLUM / CHEMIN DE TIVOLI / AVENUE SAINT EXUPÉRY / D569N / D5	159,2		12:30	12:30
	DÉPART ISTRES				
KM 0	KM 0 : D5 après le passage du Pont au dessus de la Nationale 569	D5	159,2	0	12:40:00
	Rond-Point D5 / D10 : prendre la 2 ^{ème} sortie en face pour continuer sur la D5	D5	148,1	5,8	12:48:55
	Rond-Point D5 / D113 : prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de MOURIES / LES BAUX DE PROVENCE	D5	143,8	10,1	12:55:31
	Intersection D5 / D17 : prendre à droite la D17 en direction d'AUREILLE / EYGUIERES	D17	138,7	15,2	13:03:21
	Entrer dans AUREILLE	D17	134,4	19,5	13:09:57
	Rond-Point D17 / D25A / D25B: prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de EYGUIERES / SALON	D17	134,2	19,7	13:10:15
S	SPRINT - Niveau Résidence Alpilles Ville Soleil	D17	133,3	20,6	13:11:38
	Entrer dans EYGUIERES / ATTENTION RALENTISSEURS PRONONCES	D17	127,9	26	13:19:56
	Rond-Point : prendre la 3 ^{ème} sortie «Toutes Directions»	D17	127,4	26,5	13:20:42
	Intersection D72B / D17 : suivre le panneau «Toutes Directions» par la D72B (Av de Saint Roch)	D72B	127,2	26,7	13:21:00
	Rond-Point D569 / D72B : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de LAMANON / SALON / MALLEMORT	D72B	126,5	27,4	13:22:04
	Rond-Point D17 / D17D / D72B : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de MALLEMORT / ALLEINS	D17D	125	28,9	13:24:22
	Entrer dans LAMANON / ATTENTION RALENTISSEURS PRONONCES EN DESCENTE	D17D	122,8	31,1	13:27:45
	Rond-Point D17D / Impasse des Genets : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de MALLEMORT	D17D	122,7	31,2	13:27:54
	Rond-Point D17 / D23 / Grand Rue : prendre la 1 ^{ère} sortie en direction de ALLEINS / MALLEMORT / SALON	D17D	121,7	32,2	13:29:26
	Intersection D23 / CD 71 / Route de la Provence : prendre à gauche en direction de ALLEINS / MALLEMORT	D23	121,5	32,4	13:29:44
	Rond-Point D17D / D23 / Allée des écoles : prendre la 3 ^{ème} sortie en direction du Centre-Ville / ATTENTION RALENTISSEURS	D17D	121,2	32,7	13:30:11
	Rond-Point de La Poste : prendre à droite en direction de SENAS (D72E)	Rte de La Tuliere	121	32,9	13:30:29
	ATTENTION RETRECISSEMENT DE VOIE - PONT	D72 E	119,9	34	13:32:10
	Intersection D72 E / D538 : prendre à droite en direction de SALON DE PROVENCE	D538	119,8	34,1	13:32:19
	Rond-Point D17D / D538 / D23 : prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de ALLEINS / MALLEMORT	D23	118,8	35,1	13:33:51
	Rond-Point D7N / D23 prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de MALLEMORT / MERINDOL	D23E	112,4	41,5	13:43:41
	Entrer dans MALLEMORT	D23E	112,3	41,6	13:43:50
	Rond-Point D23 E / D23A : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de MERINDOL / CAVAILLON / PERTUIS	D23 E	111,2	42,7	13:45:31
	Entrer dans le VAUCLUSE	D32	110,3	43,6	13:46:54
	ATTENTION : Passage à niveau	D32	109,5	44,4	13:48:07
	Rond-Point D32 / D973 : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de MERINDOL / PERTUIS / APT	D973	108,8	45,1	13:49:11
	Entrer MERINDOL	D973	107,5	46,4	13:51:10
	Rond-Point D973 / Rue des écoles: prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de LAURIS / PERTUIS	D973	107,1	46,8	13:51:46
	Rond-Point D973 / D117 : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de CADENET / PERTUIS / LAURIS	D973	101,5	52,4	14:00:22
	Rond-Point D973 / D59/ D973 : prendre la 3 ^{ème} à droite en direction de LAURIS / FONTENIS	D973	98,3	55,6	14:05:17
	Entrer dans LAURIS	D973	98,2	55,7	14:05:26
	Rond-Point D973 / Rue de l'Estancier : prendre la 1 ^{ère} à droite Av Philippe de Girard	D973	97,6	56,3	14:06:21
	Intersection D973 / Av Joseph Garnier: prendre à gauche en direction de Les Amandines / TOUTES DIRECTIONS	D973	97,2	56,7	14:06:57
3	GPM - (Centre-ville après bar) - Col de Lauris 3^{ème} CATEGORIE	D973	97	56,9	14:07:15
	Rond-Point D973 / Rue Louis Mourre : prendre la 2 ^{ème} à droite en direction de CADENET / PERTUIS	D973	96,8	57,1	14:07:33
	Rond-Point D973 / D27 : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de PUYVERT / LOURMARIN / APT	D27	96,2	57,7	14:08:28
	Rond-Point D118 / D27 : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de PUYVERT / LOURMARIN / APT	D27	95,2	58,7	14:10:00
	Entrer dans LOURMARIN	D27	93,5	60,4	14:12:36
	Rond-Point D27 / D943 : prendre la 3 ^{ème} sortie BONNIEUX / APT	D943	92,8	61,1	14:13:40
	Rond-Point D943 / D27 : prendre la 3 ^{ème} sortie BONNIEUX / APT	D943	92,2	61,7	14:14:35
	Intersection D943 / D36 prendre en face en direction d' APT	D943	85,7	68,2	14:24:34
3	GPM : Sommet Col Du Pointu - 3^{ème} CATEGORIE	D943	81,7	72,2	14:30:43



O3 ISTRES ▶ MONT VENTOUX

13 FÉVRIER 2021

153,9 KM



ITINÉRAIRE

KM À PARCOURIR

DEPUIS LE KM 0

MOYENNES HORAIRES

39 KM/H 35 KM/H

ITINÉRAIRE	KM À PARCOURIR	DEPUIS LE KM 0	MOYENNES HORAIRES	MOYENNES HORAIRES
			39 KM/H	35 KM/H
Intersection D943 / Route des Chapelins : Prendre à gauche direction ATTENTION VIRAGE 180 ° ROUTE ETROIRE SUR 4 KM	Rte des Chapelins	79,1	74,8	14:34:42 14:47:51
Intersection Route des Chapelins / D3 : prendre à gauche en direction de BONNIEUX	D3	75	78,9	14:41:00 14:54:52
Entrer dans BONNIEUX : ATTENTION RALENTISSEURS PRONONCES	D3	74	79,9	14:42:32 14:56:34
ATTENTION Intersection D3 / D3A : prendre à gauche en direction de MENERBES / LACOSTE	D3	73,95	79,95	14:42:36 14:56:39
Intersection D3 (Av des Tilleuls) / D149 : continuer tout droit en direction de MENERBES / LACOSTE / GORDES	D3	73,6	80,3	14:43:08 14:57:14
Rond-Point D194 / D3 : prendre la 2 ^{ème} sortie de direction de GOULT	D194	73,5	80,4	14:43:17 14:57:24
Rond-Point D145 / D900 : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de GOULT	D145	68,2	85,7	14:51:26 15:06:29
Entrer dans GOULT	D105	66,6	87,3	14:53:53 15:09:13
ATTENTION : Intersection prendre à droite en direction de GORDES / ROUSSILLON	Ch de la Gouranne	66,3	87,6	14:54:20 15:09:43
Intersection D105 / Chemin de la Gouranne : prendre à droite en direction de GORDES / ROUSSILLON	D105	66,1	87,8	14:54:38 15:10:03
Rond-Point D105 / D104 : prendre la 2 ^{ème} à droite en direction de St PANTALEON / GORDES	D104	65,8	88,1	14:55:05 15:10:33
Intersection D60 / D104 : prendre à droite en direction de JOUCAS / GORDES	D60	65,1	88,8	14:56:09 15:11:44
ATTENTION : Intersection D60 / D156 : prendre à gauche ATTENTION ROUTE TRES ETROITE AVEC TRAVERSE DE PONT	D156	63,6	90,3	14:58:27 15:14:18
Intersection D2 / D156 : prendre à gauche en direction de GORDES / CAVAILLON	D2	60,6	93,3	15:03:03 15:19:26
Rond-Point D2 / D15 : prendre la 1 ^{ère} à droite en direction de GORDES	D15	57,2	96,7	15:08:16 15:25:15
Entrer dans GORDES	D15	56,1	97,8	15:09:57 15:27:08
Rond-Point Statue D15 / D102 : prendre la dernière sortie en direction de MURS	D15	54,7	99,2	15:12:06 15:29:31
Intersection D15 / D244 : prendre à gauche en direction de ABBAYE DE SENANQUE	D244	50,9	103	15:17:56 15:36:01
Intersection D177 / D244 : prendre à droite le D177 en direction de VENASQUE / CARPENTRAS	D177	48,4	105,5	15:21:46 15:40:18
Intersection D177/ D4 : prendre à gauche en direction de VENASQUE / CARPENTRAS	D4	43,8	110,1	15:28:50 15:48:11
Entrer dans Le COLOMBIER ATTENTION RALENTISSEURS	D4	39,7	114,2	15:35:08 15:55:12
Intersection D4 / D77 : prendre à droite en direction de MALEMORT DU CONTAT	D77	38,6	115,3	15:36:49 15:57:05
Intersection D5/ D77 : prendre à droite en direction de MALEMORT	D5	37,3	116,6	15:38:48 15:59:18
Entrer dans MALEMORT DU CONTAT	D5	36,8	117,1	15:39:34 16:00:09
Rond-Point D5/ D158 : prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de METHAMIS / Centre-Ville ATTENTION RALENTISSEURS	D5	36,5	117,4	15:40:01 16:00:39
Intersection D5/D77 : Prendre à gauche en direction de BLAUJAC / Parking de la Malotière	D77	36,1	117,8	15:40:37 16:01:20
Intersection D77 / D158 : Prendre à droite en direction de BLAUJAC / Parking de la Malotière	D158	36	117,9	15:40:46 16:01:30
Intersection D158 / D150 : Prendre à droite en direction de BLAUJAC	D150	34,2	119,7	15:43:32 16:04:35
COL DE BLAUVAS : SOMMET	D150	31,1	122,8	15:48:18 16:09:53
Entrer BLAUJAC	D150	30,5	123,4	15:49:13 16:10:54
Intersection D150 / D14 : prendre à gauche en direction de MORMOIRON/ VILLE SUR AUZON	D14	27,6	126,3	15:53:40 16:15:52
Entrer dans SAINT-ESTEVES ATTENTION RALENTISSEURS	D14	27,4	126,5	15:53:58 16:16:12
Intersection D14/D14A : Prendre à gauche la D14 direction MORMOIRON	D14	26,6	127,3	15:55:11 16:17:34
Intersection D14/D942 : Prendre à gauche en direction de MAZAN / CARPRENTRAS / MORMOIRON	D942	25,3	128,6	15:57:10 16:19:47
Entrer dans MORMOIRON	D942	23,8	130,1	15:59:28 16:22:21
Rond-Point D14 / D942 : prendre la 1 ^{ère} sortie en direction de BEDOIN / CAROMB	D14	23,3	130,6	16:00:14 16:23:12
Rond-Point D14 / D224 : prendre en face en direction de BEDOIN	D14	22,2	131,7	16:01:55 16:25:05
Rond-Point D14 / D974 : prendre en face la 2 ^{ème} sortie en face en direction de BEDOIN / MONT VENTOUX	D974	17,6	136,3	16:08:59 16:32:58
S SPRINT - Au niveau de la Cave Coopérative (100 m avant panneau entrée Bedoin)	D974	16,8	137,1	16:10:12 16:34:20
Entrer dans BEDOIN	D974	16,7	137,2	16:10:21 16:34:30
Rond-Point D974 / Chemin de Meneque : prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de BEDOIN / MONT VENTOUX	D974	16,5	137,4	16:10:39 16:34:50
Rond-Point D974 / Av. Barral des Baux : prendre la 1 ^{ère} sortie en direction du MONT VENTOUX	D974	15,8	138,1	16:11:43 16:36:01
Intersection D974 / D213 : continuer en direction de MONT VENTOUX / MALAUCENE	D974	15,3	138,6	16:12:29 16:36:52
Rond-Point D974 / Route du Mont Ventoux : prendre la 1 ^{ère} sortie en direction du MONT VENTOUX / CHALET REYNARD	D974	15	138,9	16:12:56 16:37:22
Entrer SAINTE COLOMBE	D974	11,5	142,4	16:18:19 16:43:21
Entrer LES BRUNES	D974	10,9	143	16:19:14 16:44:22
1 Arrivée : CHALET REYNARD GPM 1^{ère} CATEGORIE	D974	0	153,9	16:36:00 17:03:03

03 ISTRES ► MONT VENTOUX

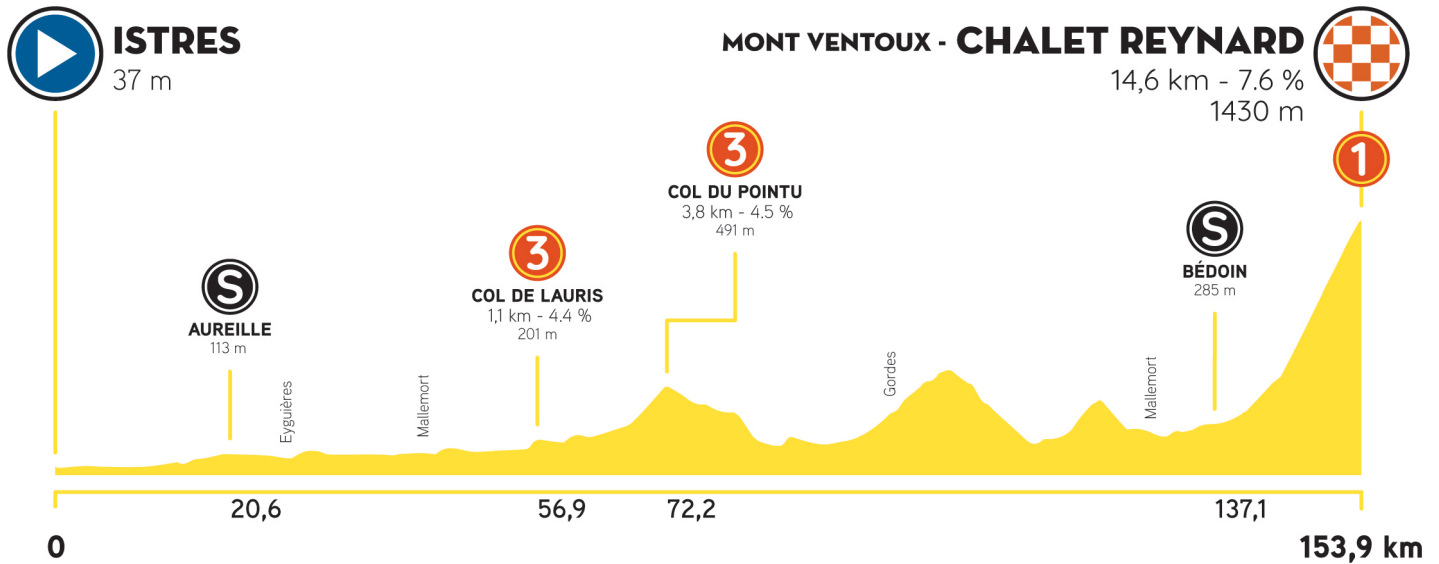
13 FÉVRIER 2021

153,9 km



PROFIL

▲ 2761 m ▼ 1367 m ▲ 35 m ▲ 1431 m



S

KM 20,6
AUREILLE
Au niveau résidence
Alpilles Ville Soleil

3

KM 56,9
COL DE LAURIS
GPM 3ème CATEGORIE
Montée de 1,1 km à 4,4 %

3

KM 72,2
SOMMET DU COL DU POINTU
GPM 3ème CATEGORIE
Montée de 3,8 km à 4,5 %

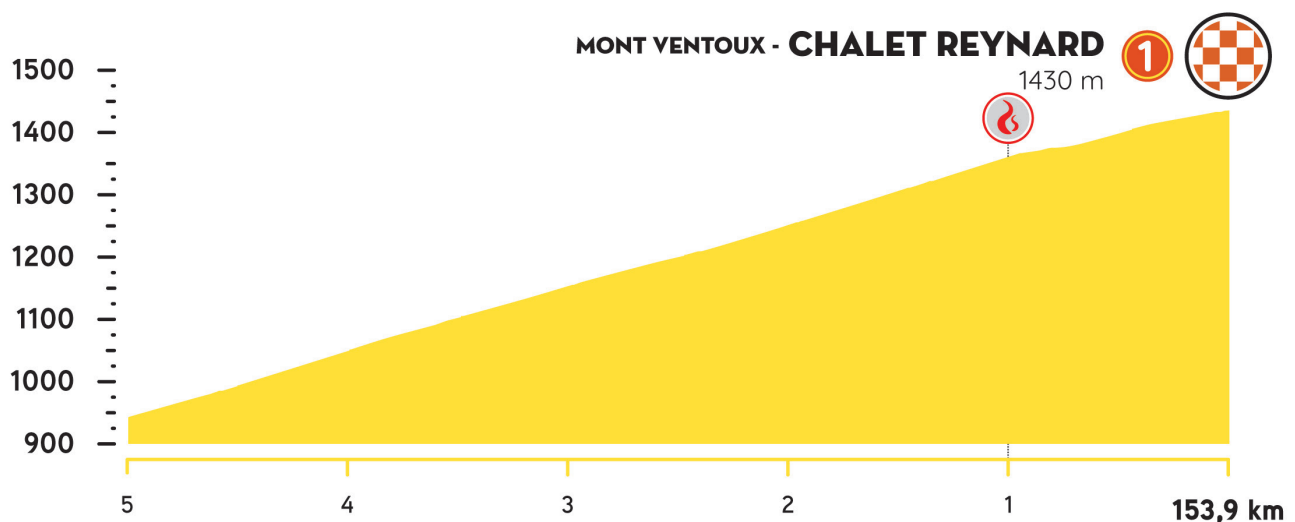
S

KM 137,1
BÉDOIN
Au niveau de la Coopérative

1

KM 153,9
ARIVÉE CHALET REYNARD /
MONT VENTOUX
GPM 1ère CATEGORIE
Montée de 14,6 km à 7,6 %

5 DERNIERS KM



03

ISTRES ▶ MONT VENTOUX

13 FÉVRIER 2021

153,9 KM

★★★★

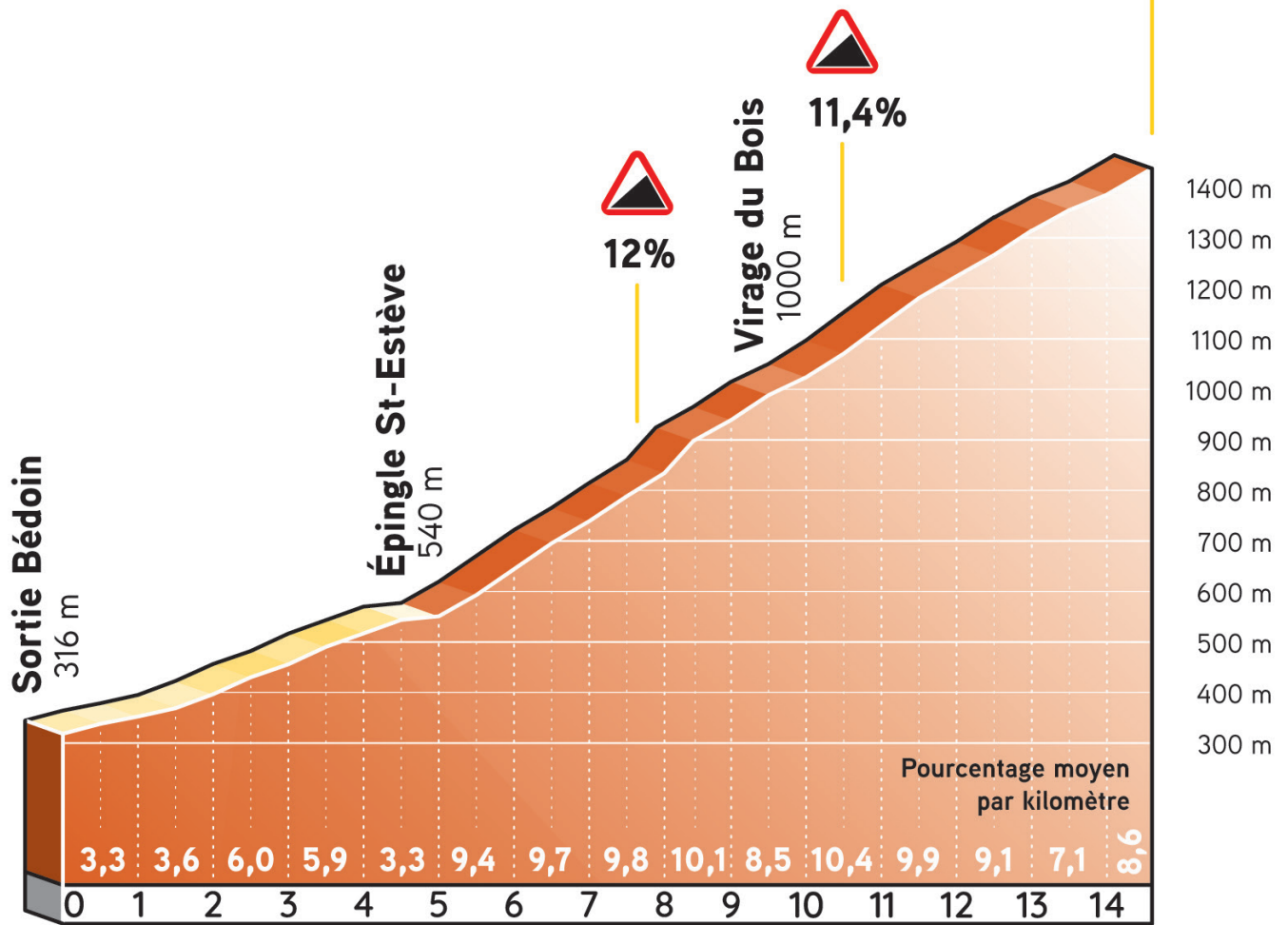
PROFIL ASCENSION FINALE

MONT VENTOUX - CHALET REYNARD

1430 m



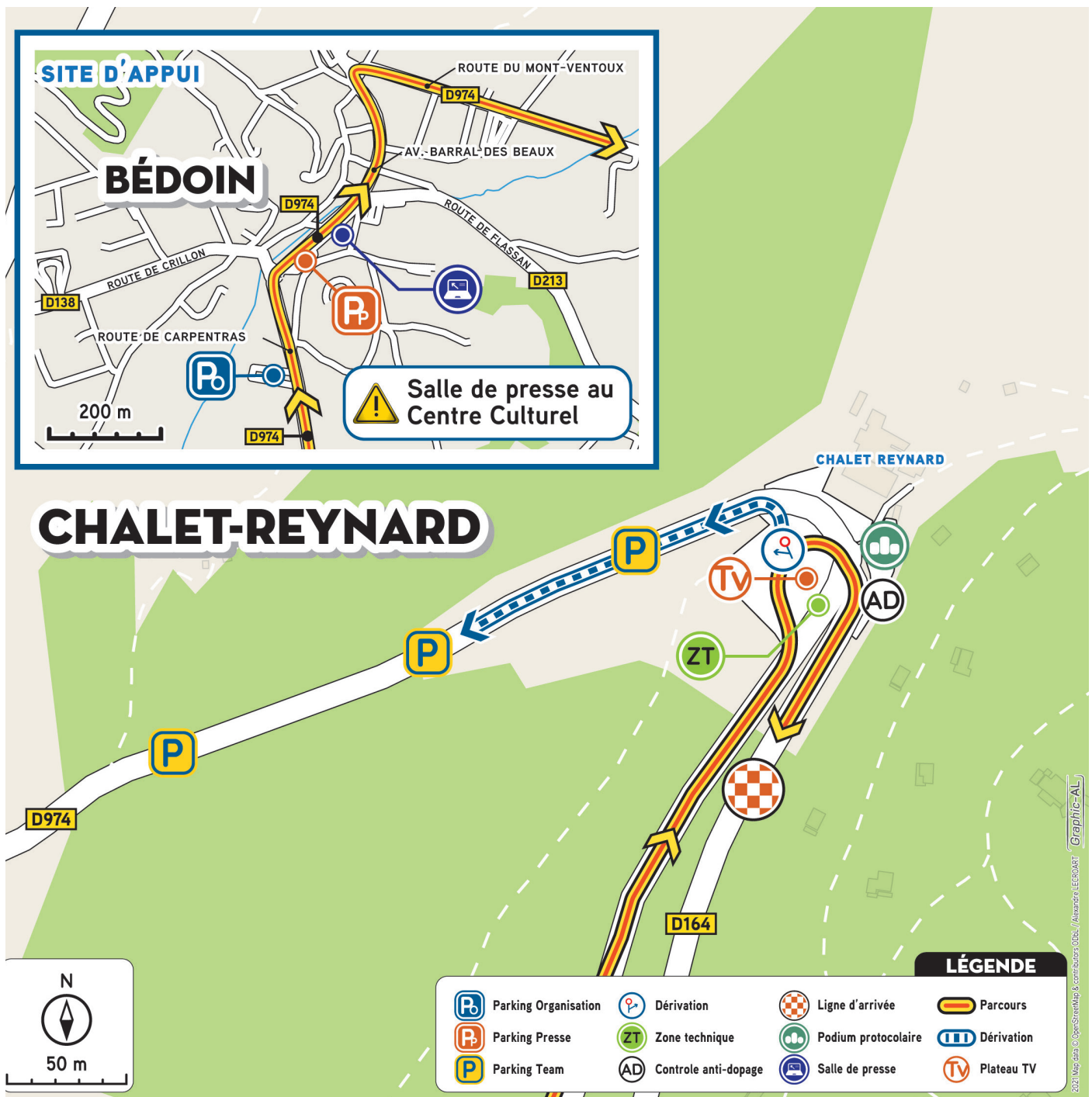
1



KM 139

← 14,6 km - 7,6% →

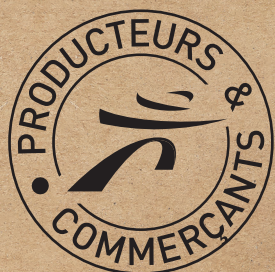
KM 153





LE TOUR DE PROVENCE C'EST 72 COMMUNES ET 111 MAGASINS.

Intermarché partenaire du maillot du meilleur sprinteur.



Inter **Marché**

O4

14 FÉVRIER 2021

163,2_{KM}



AVIGNON



**SALON
DE PROVENCE**

04 AVIGNON ► SALON DE PROVENCE

14 FÉVRIER 2021

163,2 KM



AVIGNON



HABITANTS

- 93 000



LIEUX D'INTÉRÊT

- Avignon est une ville aux patrimoines bâti et naturel uniques : plus grand Palais gothique d'Europe, remparts, églises
- Hôtels particuliers et livrées, coeur de ville moyen-âgeux
- Plus grande île fluviale d'Europe, nombreux jardins, etc.



ÉVÉNEMENTS

- La ville accueille, chaque année, le plus grand Festival de spectacle vivant du monde. Elle propose tout au long de l'année de nombreux festivals, et connaît un bouillonnement culturel intense grâce à de très nombreuses scènes renommées, une scène nationale avec l'Opéra d'Avignon, entièrement restauré, qui rouvrira ses portes en 2020.



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- La papaline est une friandise alcoolisée qui doit son nom... aux papes qui avaient élu domicile à Avignon.



PRÉSENTATION

Avignon est une ville composée d'un coeur moyen-âgeux ceint de remparts. À l'intérieur de ce coeur de ville, les hôtels particuliers aux façades somptueuses rivalisent de beauté avec les églises et les placettes qui proposent aux heures les plus chaudes une belle ambiance provençale. Près de 2 000 commerces accueillent les visiteurs au sein d'un centre-ville apaisé dans lequel de nombreuses places et rues ont été requalifiées. Au-delà des remparts, les faubourgs proposent de nombreux parcs et espaces de verdure. Avignon, connaît une renommée internationale et accueille chaque année des millions de visiteurs. Depuis maintenant trois années, des artistes internationaux sont accueillis pour des expositions au sein du célèbre palais des Papes. Avignon est idéalement située au coeur d'un territoire touristique naturel et patrimonial riche. La gare TGV relie Paris en 2 H 45.

SALON DE PROVENCE



HABITANTS

- 45 528



LIEUX D'INTÉRÊT

- Château et musées de l'Empéri - Tour de l'horloge - Les savonneries - Maison de Nostradamus - Fontaine moussue - Collégiale Saint-Laurent - Eglise Saint-Michel - Patrouille de France



ÉVÉNEMENTS

- Tous les ans : Du son au balcon (festival de DJ au balcon de l'hôtel de ville) - Les étés au château (concerts plein air dans la cour du château de l'Empéri) - Festival Côté Cour (théâtre) - Festival d'art lyrique - Transhumance - Fêtes renaissance - Salon 1900 - Carnaval - Festival de Fanfares - Delta festival - L'Empéri fait son cinéma (cinéma plein air au château) - Run your town...



SPÉCIALITÉS CULINAIRES

- Le chocolat Nostradamus



PRÉSENTATION

Salon-de-Provence est une ville dynamique (élue ville la plus dynamique de France en 2018 par Le Point), au riche patrimoine historique. Cité de Nostradamus et de la Patrouille de France, ville de savonniers... avec plus de 45 000 habitants, Salon est un coin de Provence où l'on prend le temps de vivre. Ses fontaines, ses monuments (le château de l'Empéri, la tour de l'horloge, l'église Saint-Michel et la collégiale Saint-Laurent), ses musées, son centre ancien, ses massifs, ses savonneries, ses marchés, ses commerces et ses animations font de Salon-de-Provence une ville qui bouge, fière de son identité, au coeur de la Provence ! Salon, ville sportive Avec près de 90 associations sportives et des infrastructures conséquentes, Salon-de-Provence est aussi une ville sportive, à l'image des grandes manifestations qu'elle a eu plaisir à accueillir ces dernières années : Marathon (2016 et 2019), arrivée d'étape du Paris-Nice (2016), arrivée d'étape du Tour de France (2017), Championnats de France de lancers longs, Festival International Espoirs Football Tournoi Maurice Revello et Sud ladies cup, Meeting Lauwers, lieu d'entraînement de l'équipe de France de natation synchronisée... et Tour de la Provence 2021 ! Elle a également obtenu le label Terre de Jeux 2024.

04 AVIGNON SALON DE PROVENCE

14 FÉVRIER 2021 ● 163,2 KM



▶ **DÉPART FICTIF**
AVIGNON
Boulevard du Rhone

◻ **ARRIVÉE**
SALON DE PROVENCE
Boulevard Maréchal Foch

04 AVIGNON ► SALON DE PROVENCE

14 FÉVRIER 2021

163,2 KM



DÉPART



AVIGNON

04 AVIGNON ► SALON DE PROVENCE

14 FÉVRIER 2021

163,2 KM



ITINÉRAIRE

KM À PARCOURIR

DEPUIS LE KM 0

MOYENNES HORAIRES

45 KM/H 42 KM/H 39 KM/H

		KM À PARCOURIR	DEPUIS LE KM 0	45 KM/H	42 KM/H	39 KM/H
DÉPART FICTIF sur 1,8 km au Km 0 : Boulevard du Rhône / Pont Edouard Daladier / N580 / Passage département du GARD/ VILLENEUVE LES AVIGNONS / D2 / LES ANGLÉS		165		12:00:00	12:00:00	12:00:00
DÉPART AVIGNON D2 KM 0 : D2 / Départ sortie de l'intersection D2/D2 après le passage sous le Pont de la N100		163,2	0	12:05:00	12:05:00	12:05:00
Intersection D2/ D2A continuer tout droit	D2	158,6	4,6	12:11:08	12:11:34	12:12:04
Rond-Point D2 / D126 / D402 : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de VALLABREGUES / BARBENTANE / LA ROQUE D'ACIER	D402	154,3	8,9	12:16:52	12:17:42	12:18:40
Passage sur le Rhône / Entrer dans les BOUCHES-DU-RHONES	D402	154,2	9,0	12:17:00	12:17:50	12:18:49
Rond-Point D35/D183A prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de BOULBON / TARASCON	D35	153,5	9,7	12:17:56	12:18:49	12:19:53
Intersection D35 / D81 : prendre à gauche en direction de l'ABBAYE DE FRIGOLET	D81	151,1	12,1	12:21:08	12:22:14	12:23:34
Attention : Passage sur 1 voie / 1 File	D81	149,7	13,5	12:23:00	12:24:13	12:25:43
Intersection D35 E / D81 : Prendre à droite en direction de GRAVESON et l'ABBAYE DE FRIGOLET	D81	147,3	15,9	12:26:12	12:27:38	12:29:24
S SPRINT - Niveau Panneau Parking Abbaye 100m		146,8	16,4	12:26:52	12:28:20	12:30:10
Intersection D970 / D81 : Prendre à droite en direction de GRAVESON	D970	143,7	19,5	12:31:00	12:32:45	12:34:56
Rond-Point D970 / D570 N : Prendre la 1 ^{ère} sortie en direction de ARLES / FONTMIEILLE ET ST ETIENNE DU GRES	D570 N	142,9	20,3	12:32:04	12:33:53	12:36:09
Rond-Point D570/D99 : Prendre la 4 ^{ème} sortie Direction A7 / CAVAILLON / SAINT-REMY-DE-PROVENCE	D99	136,1	27,1	12:41:08	12:43:35	12:46:36
Entrée de SAINT-ETIENNE DU GRES	D99	135,4	27,8	12:42:04	12:44:34	12:47:40
Rd-Pt D99/Ch. du M. Brûle : Prendre la 3 ^{ème} sortie en face sur D99 Direction A7 / CAVAILLON / SAINT-REMY-DE-PCE	D99	135,2	28,0	12:42:20	12:44:51	12:47:58
Rd-Pt D99/Bd G. de Gaulle (D32) : Prendre la 2 ^{ème} sortie en face Direction A7 / CAVAILLON / SAINT-REMY-DE-PROVENCE	D99	134,2	29,0	12:43:40	12:46:16	12:49:30
Entrer MAS BLANC LES ALPILLES	D99	132,0	31,2	12:46:36	12:49:24	12:52:53
Rond-Point D99/Chemin de Rousty : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de CAVAILLON / SAINT-REMY-DE-PROVENCE	D99	131,4	31,8	12:47:24	12:50:15	12:53:48
Intersection D99 / D27 : Prendre à droite en direction LES BAUX	D31	127,2	36,0	12:53:00	12:56:14	13:00:15
3 GPM : Sommet LES BAUX : VAL D'ENFER 3^{ème} CATEGORIE		126,7	36,5	12:53:40	12:56:56	13:01:01
Entrer les BAUX DE PROVENCE	D31	125,5	37,7	12:55:16	12:58:38	13:02:51
Intersection D27/D27A : Prendre à gauche la D27A en direction de CITE DES BAUX / CHÂTEAU DES BAUX	D27A	125,4	37,8	12:55:24	12:58:46	13:03:00
Intersection D27B/D5 : Prendre à droite sur la D5 en direction de l'A54 / MAUSSANE ET MORIES	D5	121,1	42,1	13:01:08	13:04:54	13:09:36
Rond-Point D5/Chemin Vicinal ordinaire 1 (Gendarmerie): Prendre la 2 ^{ème} sortie sur la D5 direction MAUSSANE	D5	117,7	45,5	13:05:40	13:09:45	13:14:49
Entrer dans MAUSSANE LES ALPILLES. ATTENTION RALENTISSEURS	D5	116,9	46,3	13:06:44	13:10:53	13:16:02
Intersection D5/D17 : Prendre à gauche sur la D17 en direction de MOURIES / EYGUIERES / A54	D17	116,2	47,0	13:07:40	13:11:52	13:17:06
Intesection D5/D17 : Prendre à gauche sur la D17 en direction d'EYGALIERES	D5	116,0	47,2	13:07:56	13:12:09	13:17:24
Intersection D78/D24 : Prendre à droite la D4 en direction de MOURIES / ENTREE DU CIRCUIT	D24	108,6	54,6	13:17:48	13:22:43	13:28:47
Intersection D24/D24A : Prendre à gauche la D24A en direction d'AUREILLE : ATTENTION PASSAGE SUR 1 VOIE	D24A	106,0	57,2	13:21:16	13:26:25	13:32:46
Entrer dans AUREILLE	D24A	101,2	62,0	13:27:40	13:33:16	13:40:09
Intersection D24A/D25A : Prendre à droite la D25A en direction d'ARLES	D25A	101,0	62,2	13:27:56	13:33:33	13:40:27
Rond-Point D17/D25B/D25A : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction d'EYGUIERES / SALON	D17	100,5	62,7	13:28:36	13:34:15	13:41:13
Entrer dans EYGUIERES ATTENTION RALENTISSEURS	D17	94,2	69,0	13:37:00	13:43:14	13:50:54
Rond-Point D17/Route des Garigues : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de «Toutes Directions»	D17	93,6	69,6	13:37:48	13:44:05	13:51:49
Intersection D17/D72B : Prendre à droite la D72B suivre «Toutes Directions» ATTENTION RALENTISSEURS	D72B	93,5	69,7	13:37:56	13:44:13	13:51:58
Rond-Point D569/D72B : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de LAMANON / SALON / MALLEMORT	D72B	92,8	70,4	13:38:52	13:45:12	13:53:02
Rond-Point D17/D17E : Prendre la 1 ^{ère} sortie à droite en direction de SALON-DE-PROVENCE	D17	91,3	71,9	13:40:52	13:47:20	13:55:20
Entrer dans SALON DE PROVENCE ATTENTION RALENTISSEURS	D17	86,7	76,5	13:47:00	13:53:54	14:02:24
Intersection D17/Avenue Jean Moulin : Prendre en face sur le Boulevard Ledrux Rolin	Bd. Ledrux Rolin	85,2	78,0	13:49:00	13:56:02	14:04:42
Intersection Bd Ledrux Rolin/Bd. David : Prendre à droite le Bd. Léopold Coren	Bd. L.Coren	84,8	78,4	13:49:32	13:56:36	14:05:18
Intersection Bd. Léopold Coren/Bd. Nostradamus : Prendre en face sur le Bd. Nostradamus	Bd. Nostradamus	84,7	78,5	13:49:40	13:56:44	14:05:27
Intersection Bd. Nostradamus / Bd. De la République : prendre à droite en direction d'ARLES / SALON OUEST	Bd de la République	84,4	78,8	13:50:04	13:57:09	14:05:54
Intersection Bd. De la République / Avenue Émile Zola : Prendre à gauche en direction «Gare SNCF»	Av. Émile Zola	83,8	79,4	13:50:52	13:58:00	14:06:49
Intersection Av. Émile Zola/ Bd. Maréchal Foch : Prendre à gauche direction «Centre Ville»	Bd. M.Foch	83,7	79,5	13:51:00	13:58:08	14:06:58
S SPRINT : Passage Ligne d'Arrivée		83,2	80,0	13:51:40	13:58:50	14:07:44
Intersection Bd. M. Foch / Cours C. Pelletan : Prendre à gauche direction CTRE HISTORIQUE / ATTENTION PASSAGE SUR 1 VOIE	Crs. C. Pelletan	82,9	80,3	13:52:04	13:59:15	14:08:11
Intersection Cours Carnot / Camille Pelletan : Prendre à droite CENTRE VILLE / CTRE HISTO. / ATTENTION PASSAGE SUR 1 VOIE	Cour Carnot	82,8	80,4	13:52:12	13:59:23	14:08:20
Intersection Cours Victor Hugo/ Av. Auguste Moutin : Prendre à gauche sur Av. Auguste Moutin	Av. A. Moutin	82,5	80,7	13:52:36	13:59:48	14:08:47
Intersection Av. Gaston Cabrier / Av. Julien Fabre : Prendre en face la D16 en direction d'AURONS / Val de Cuech	D16	82,1	81,1	13:53:08	14:00:22	14:09:23
Rond-Point D16/D17 : Prendre la 2 ^{ème} sortie sur la D16 en direction d'AURONS	D16	81,9	81,3	13:53:24	14:00:39	14:09:41

04 AVIGNON ► SALON DE PROVENCE

14 FÉVRIER 2021

163,2 KM



ITINÉRAIRE

KM À PARCOURIR

DEPUIS LE KM 0

MOYENNES HORAIRES

45 KM/H 42 KM/H 39 KM/H

			45 KM/H	42 KM/H	39 KM/H		
3	GPM : sommer col de VAL DE CUECH : Panneau DFCI rouge / 3ème CATEGORIE		77,3	85,9	13:59:32	14:07:13	14:16:45
	ATTENTION RETRECISSEMENT DE VOIE (1 FILE)	D16	73,0	90,2	14:05:16	14:13:21	14:23:21
	Entrée dans ALLEINS	D16	71,1	92,1	14:07:48	14:16:03	14:26:16
	ATTENTION RETRECISSEMENT DE VOIE (1 FILE)	D16	70,7	92,5	14:08:20	14:16:37	14:26:52
	Intersection D16/D17D : Prendre à gauche en direction de LAMANON / SALON / SENAS	D17D	70,7	92,5	14:08:20	14:16:37	14:26:52
	Rond-Point D71/D17D : Prendre la 2 ^{ème} sortie avenue Maréchal Lattre de Tassigny	Av. M. L de Tass.	70,1	93,1	14:09:08	14:17:28	14:27:47
	Rond-Point D71A/Av. Maréchal Lattre de Tassigny : Prendre la deuxième sortie direction CHARLEVAL / MALLEMORT	Av. M. L de Tass.	69,4	93,8	14:10:04	14:18:27	14:28:51
	Rond-Point D16/Av. du Maréchal Foch : Prendre la 2 ^{ème} sortie direction CHARLEVAL	Av. du M. Foch	68,9	94,3	14:10:44	14:19:09	14:29:37
	Rond-Point D17D/Av. du Maréchal Foch : Prendre la 2 ^{ème} sortie direction CHARLEVAL / LAMBESC	D17D	68,5	94,7	14:11:16	14:19:43	14:30:13
	Entrer PONT ROYAL	D561	67,2	96,0	14:13:00	14:21:34	14:32:12
	Rond-Point D17D/D7N/D561 : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de CHARLEVAL / La ROC D'ANTHERON	D561	66,4	96,8	14:14:04	14:22:42	14:33:25
	Intersection D561/D23C : Prendre à gauche en direction du domaine du Vergon	D23C	64,5	98,7	14:16:36	14:25:24	14:36:20
	Entrer MALLEMORT	D23C	61,8	101,4	14:20:12	14:29:15	14:40:29
	Intersection D23C/Allée Marcel Requistan : suivre le panneau «Toutes Directions»	Allée M. Requistan	61,7	101,5	14:20:20	14:29:23	14:40:38
	Intersection D23A/Allée Marcel Requistan : Continuer tout droit sur la Allée Marcel Requistan	Allée M. Requistan	61,3	101,9	14:20:52	14:29:57	14:41:14
	Rond-Point D16/D7N : Prendre la 3 ^{ème} sortie direction d'ALLEINS	D16	60,9	102,3	14:21:24	14:30:31	14:41:50
	Rond-Point D16/D71B : Prendre la 1 ^{ère} sortie en direction de LAMANON	D71B	59,7	103,5	14:23:00	14:32:13	14:43:40
	Intersection D71B/D71A : Continuer sur la D71B	D71B	58,7	104,5	14:24:20	14:33:38	14:45:12
	ATTENTION RETRECISSEMENT DE VOIE (1 FILE)	D71B	56,3	106,9	14:27:32	14:37:03	14:48:53
	Intersection D71B/D17D : Prendre à droite sur la D17D en direction de LAMANON	D17D	55,7	107,5	14:28:20	14:37:54	14:49:48
	Intersection D71C/D17D/D23 : Prendre à gauche en direction de LAMANON / SALON	D17D	54,9	108,3	14:29:24	14:39:02	14:51:01
	Rond-Point D17D/D538 : Prendre la 1 ^{ère} sortie en direction de CAVAILLON / AVIGNON / SENAS	D538	50,7	112,5	14:35:00	14:45:01	14:57:28
	Entrée SENAS	D538	49,3	113,9	14:36:52	14:47:00	14:59:37
	Rond-Point D538/Avenue du Lubéron : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de CAVAILLON / AVIGNON	D538	48,7	114,5	14:37:40	14:47:51	15:00:32
	Intersection d538/D7N/D72 : Prendre à gauche en direction d'EYGUIERES	D72	48,1	115,1	14:38:28	14:48:42	15:01:27
	PASSAGE A NIVEAU	D72	47,7	115,5	14:39:00	14:49:16	15:02:03
	Rond-Point D72 / D73A : Prendre la 1 ^{ère} sortie en direction d'ORGON	D73A	47,1	116,1	14:39:48	14:50:07	15:02:58
	Rond-Point D73A/Rue de l'Amandier : Prendre la 2 ^{ème} sortie à droite en direction d'ORGON	D73A	46,5	116,7	14:40:36	14:50:58	15:03:53
	Intersection D569/D73A : Prendre à gauche en direction d'EYGUIERES	D569	44,6	118,6	14:43:08	14:53:40	15:06:48
	Intersection D569/D25 : Prendre à droite sur la D25 en direction d'EYGALIERES	D25	40,4	122,8	14:48:44	14:59:39	15:13:15
3	B GPM - Sommet LA ROQUEMARTINE : 3^{ème} CATEGORIE / SPRINT BONUS		35,1	128,1	14:55:48	15:07:13	15:21:24
	Intersection D25/D24 : Prendre à gauche sur la D24 en direction de MOURIES / MAUSSANE	D24	30,4	132,8	15:02:04	15:13:55	15:28:37
	Intersection D24/D78 : Prendre à gauche en direction de MOURIES	D24	25,4	137,8	15:08:44	15:21:03	15:36:18
	Intersection D24/D24A : Prendre à gauche la D24A en direction d'AUREILLE : ATTENTION PASSAGE SUR 1 VOIE	D24A	23,0	140,2	15:11:56	15:24:28	15:39:59
	Entrer dans AUREILLE	D24A	18,0	145,2	15:18:36	15:31:36	15:47:40
	Intersection D24A/D25A : Prendre à droite la D25A en direction d'ARLES	D25A	17,8	145,4	15:18:52	15:31:53	15:47:58
	Rond-Point D17/D25B/D25A : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction d'EYGUIERES / SALON	D17	17,1	146,1	15:19:48	15:32:52	15:49:02
	Entrer dans EYGUIERES ATTENTION RALENTISSEURS	D17	11,9	151,3	15:26:44	15:40:17	15:57:01
	Rond-Point D17/Route des Garigues : Prendre la 3 ^{ème} sortie en direction de «Toutes Directions»	D17	10,3	152,9	15:28:52	15:42:34	15:59:28
	Intersection D17/D72B : Prendre à droite la D72B suivre «Toutes Directions» ATTENTION RALENTISSEURS	D72B	10,2	153,0	15:29:00	15:42:42	15:59:37
	Rond-Point D569/D72B : Prendre la 2 ^{ème} sortie en direction de LAMANON / SALON / MALLEMORT	D72B	9,5	153,7	15:29:56	15:43:41	16:00:41
	Rond-Point D17/D17E : Prendre la 1 ^{ère} sortie à droite en direction de SALON-DE-PROVENCE	D17	8,0	155,2	15:31:56	15:45:49	16:02:59
	Entrer dans SALON DE PROVENCE ATTENTION RALENTISSEURS	D17	3,4	159,8	15:38:04	15:52:23	16:10:03
	Intersection D17/Avenue Jean Moulin : Prendre en face sur le Boulevard Ledrux Rolin	Bd. Ledrux Rolin	1,9	161,3	15:40:04	15:54:31	16:12:21
	Intersection Bd Ledrux Rolin/Bd. David : Prendre à droite le Bd. Léopold Coren	Bd. L.Coren	1,6	161,6	15:40:28	15:54:56	16:12:48
	Intersection Bd. Léopold Coren/Bd. Nostradamus : Prendre en face sur le Bd. Nostradamus	Bd. Nostradamus	1,4	161,8	15:40:44	15:55:13	16:13:06
	Intersection Bd. Nostradamus / Bd. De la République : prendre à droite en direction d'ARLES / SALON OUEST	Bd de la République	1,1	162,1	15:41:08	15:55:38	16:13:33
	Intersection Bd. De la République / Avenue Émile Zola : Prendre à gauche en direction «Gare SNCF»	Av. Émile Zola	0,6	162,6	15:41:48	15:56:20	16:14:19
	Intersection Av. Émile Zola/ Bd. Maréchal Foch : Prendre à gauche direction «Centre Ville»	Bd. M. Foch	0,5	162,7	15:41:56	15:56:28	16:14:28
	ARRIVÉE DE L'ÉTAPE 4 - SALON-DE-PROVENCE	Bd. M. Foch	0,0	163,2	15:42:36	15:57:10	16:15:14

04 AVIGNON ► SALON DE PROVENCE

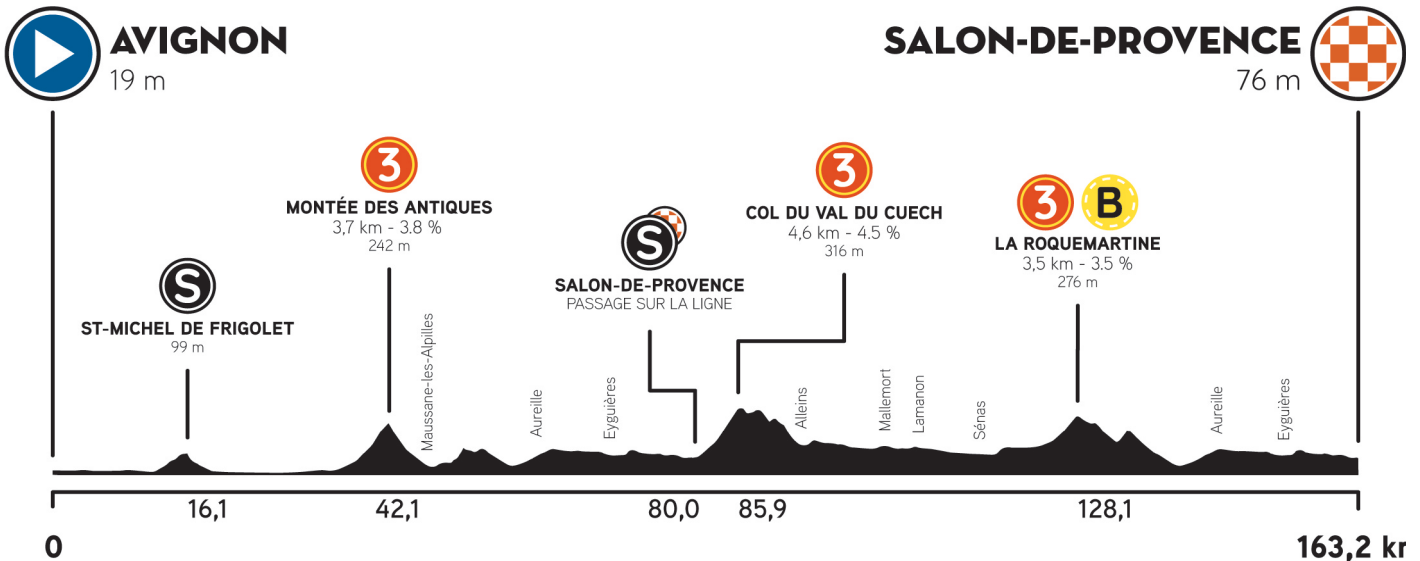
14 FÉVRIER 2021

163,2 km



PROFIL

▲ 1419 m ▼ 1359 m ▲ 7 m ▲ 313 m



KM 16,1
SAINT MICHEL DE FRIGOLET
Au niveau du panneau parking abbaye



KM 42,1
MONTÉE DES ANTIQUES
GPM 3ème CATEGORIE
Montée de 3,7km à 3,8 %



KM 80
SALON DE PROVENCE
Passage sur la ligne

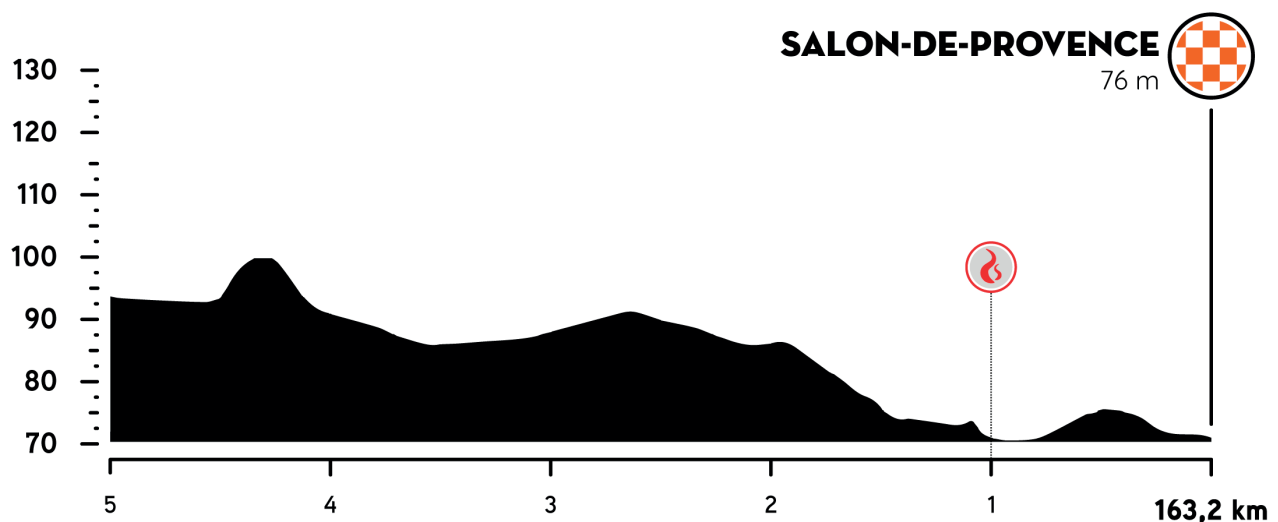


KM 85,9
SOMMET DU COL DE VAL DE CUECH
GPM 3ème CATEGORIE
Montée de 4,6 km à 4,5 %



KM 128,1
LA ROQUEMARTINE
GPM 3ème CATEGORIE
Montée de 3,5 km à 3,5 %

5 DERNIERS KM



04

AVIGNON ► SALON DE PROVENCE

14 FÉVRIER 2021

163,2 KM



ARRIVÉE



SALON DE PROVENCE

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

TOUR DE LA PROVENCE

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le 6ème TOUR DE LA PROVENCE est organisé l'Association Comité Cyclisme d'Organisation sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule du Jeudi 11 au Dimanche 14 février 2021 en 4 étapes :

- 1ère étape : Aubagne – Six-Fours-les-Plages
- 2ème étape : Cassis-Manosque
- 3ème étape : Istres – le Mont Ventoux (Chalet-Reynard)
- 4ème étape : Avignon – Salon-de-Provence

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Elites. Elle est inscrite au calendrier UCI Pro Series et attribue des points pour les classements de l'UCI.

ARTICLE 3 – PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement de l'UCI, l'épreuve est ouverte aux :

- Équipes UCI World Tour
- Équipes Continentales Professionnelles UCI
- Équipes Continentales UCI
- Équipes Nationales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre maximum de coureurs par équipe est de 7.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve, chaque équipe déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement particulier et s'engage à les respecter.

ARTICLE 4 – PERMANENCE

La permanence d'accueil se tiendra le mercredi 10 février 2021 au Centre des congrès Agora d'Aubagne situé 248 Avenue des Paluds, 13400 Aubagne.

- Ouverture de la permanence de 10h00 à 18h00
- Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h30 à 16h45.
- La réunion des Directeurs Sportifs, en présence des membres du Collège des Commissaires est fixée à 16 h à la Permanence. Attention : à la vue du contexte sanitaire les horaires peuvent évoluer afin d'accueillir les équipes et les personnels dans des conditions optimales

ARTICLE 5 – RADIO-COURSE

Les informations course sont émises sur la fréquence 157,550 (Radio Tour),

ARTICLE 6 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance neutre est assuré par la société SHIMANO avec 2 véhicules et 1 moto.

ARTICLE 7 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés à :

- 10% pour les l'étape 1, 2 et 4
- 20 % pour l'étape 3

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement de l'UCI, en cas

exceptionnels uniquement le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 8 – BONIFICATIONS

Des bonifications en temps reportées uniquement au classement général individuel, sont attribuées dans les arrivées des étapes et les sprints intermédiaires selon l'article 2.6.019 du règlement de l'UCI.

Des bonifications appelées SPRINT BONUS sont attribuées au passage des cols ou de sommets situés à des endroits clés du parcours. Il y a au total 3 sprints Bonus réparties dans les étapes 1,2,4.

- A chacun des sprints intermédiaires : 3 – 2 et 1 seconde
- Aux arrivées de chaque étape : 10 – 6 et 4 secondes
- Bonifications SPRINT BONUS : 3 premiers coureurs classés : 8,5,2 secondes.

ARTICLE 9 – CLASSEMENT GÉNÉRAL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes en tenant compte des bonifications et pénalisations selon l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement de l'UCI, la règle des 3 derniers kilomètres sera appliquée dans l'ensemble des étapes sauf l'étape 3 considéré comme une arrivée en altitude.

Le leader du Classement général individuel aux temps porte un Maillot Multi couleurs (Mondrian)

En cas d'ex aequo il est fait application de l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI

Les Prix Attribués au Classement Général au Temps :

- À chaque Étape Grille UCI : 9 090 € x 4 = 36 360 €
- Au Classement Général Final : 18 800 €

Total des Prix du Classement Général 54 540 €

ARTICLE 10 – CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes ainsi que dans les sprints intermédiaires selon l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

Il est attribué aux arrivées :

- 1^{ème}, 2^{ème} et 4^{ème} étape : 15 -12 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 -4 – 3 – 2 et 1 point aux 12 premiers classés
- 3^{ème} étape : 10 -8 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 et 1 point aux 8 premiers coureurs classés
- 5 – 3 et 1 point aux 3 premiers classés de chaque sprint intermédiaire..

Le leader du Classement par points porte un Maillot de couleur Noir / Blanc / Rouge (Marque Intermarché).

En cas d'ex æquo au classement général final aux points, il est fait application des critères suivants :

- 1°) nombre de victoires d'étapes ;
- 2°) nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
- 3°) classement général individuel

Les Prix attribués au Classement Général par points :

- 1^{er} 800 €
- 2^e 400 €
- 3^e 150 €

Total des prix du Classement Général aux points 1 350 €

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

TOUR DE LA PROVENCE

ARTICLE 11 – CLASSEMENT DE LA MONTAGNE

Un classement des Cols et Cotes est disputé sur l'ensemble des cotes retenues pour ce classement.

A chaque cote, il est attribué : 5 – 3 – 2 et 1 point aux 4 premiers coureurs classés.

Le leader du Classement des Cols et Cotes porte un Maillot à Pois Bleu.

En cas d'ex aequo au classement général des Cols et des Cotes, il est fait application des critères suivants :

1°) nombre de premières places dans les cotes

2°) classement général individuel

Les prix attribués au classement général des Cols et Cotes :

- 1^{er} 400 €
- 2^e 200 €
- 3^e 100 €

Total des prix du Classement Général des Côtes 700 €

ARTICLE 12 – CLASSEMENT DES JEUNES

Un classement des jeunes est établi sur chacune des étapes.

Ce classement est réservé aux coureurs nés à partir du 1 janvier 1994. Le premier jeune du classement général individuel porte un Maillot de couleur Verte (marque Crédit Agricole).

- 1^{er} 300 €
- 2^e 150 €

Total des prix du classement général des jeunes 450 €

ARTICLE 13 – PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Un Prix de la Combativité est attribué sur l'ensemble des étapes.

Ce Prix est attribué au coureur le plus combatif de l'étape par un Jury composé du Directeur de la Course et des membres du Jury des Commissaires.

Les Prix attribués au Prix de la Combativité :

Au combatif de l'étape : 200 € X 4 étapes 800 €

ARTICLE 14 – CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex aequo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex aequo, il est fait application des critères suivants :

1°) nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;

2°) nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ;

Etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel final.

Toute équipe réduite à moins de 3 coureurs est éliminée du classement général par équipes.

ARTICLE 15 – PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

A ce jour, la présentation des équipes est prévue à Cassis, au-dessus de l'Office du Tourisme, situé Quai des Moulins à Cassis.

Un ordre de passage sera remis à chaque équipe qui devra être obligatoirement présente.

ARTICLE 16 – LUTTE CONTRE LE DOPAGE – CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les équipes participantes s'engagent à appliquer les dites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par les coureurs et plus généralement par tous les salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans une remorque / caravane mobile spécifique à l'Anti-dopage.

ARTICLE 17 – PROTOCOLE

A l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- Le vainqueur de l'étape ;
- Le leader du classement général individuel
- Le leader du classement par points
- Le leader du classement de la Montagne
- Le leader du classement

Doivent se présenter pour le protocole final à l'issue de la 4^{ème} étape :

- Le vainqueur de l'étape
- Le leader du classement général individuel
- Le leader du classement par points
- Le leader du classement de la Montagne
- Le leader du classement des jeunes
- Le combatif de l'étape
- Les 3 premiers du classement général individuel

ARTICLE 18 – PÉNALITÉS

Les pénalités sont conformes au règlement de l'UCI

ARTICLE 19 – ENVIRONNEMENT

L'organisation met en place des zones de collectes destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 20 – INTERPRÉTATION

Le présent règlement particulier a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficultés d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

CENTRES HOSPITALIERS

TOUR DE LA PROVENCE

AIX-EN-PROVENCE

CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX

Avenue des Tamaris
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 42 33 50 00

APT

CH DÍAPT

225, avenue de Marseille
84405 APT
Tél. : 04 90 04 33 00

ARLES

CENTRE HOSPITALIER D'ARLES HÔPITAL JOSEPH IMBERT QUARTIER

Fourchon,
13637 ARLES
Tél. : 04 90 49 29 29

AUBAGNE

CH D'AUBAGNE EDMOND GARCIN

179, avenue des Sœurs
Gastine 13400 AUBAGNE
Tél. : 04 42 84 70 00

AVIGNON

CH HENRI DUFFAUT

305, rue Raoul Follereau
84000 AVIGNON
Tél. : 04 32 75 33 33

BRIGNOLES

CH JEAN-MARCEL

95, rue Joseph Monnier,
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 72 66 00

CARPENTRAS

CH DE CARPENTRAS

24, rond-point de l'Amitié
84200 CARPENTRAS
Tél. : 04 32 85 88 88

CAVAILLON

CH INTERCOMMUNAL DE CAVAILLON-LAURIS

119, avenue Georges
Cémeceau
84304 CAVAILLON
Tél. : 04 90 78 85 00

HYÈRES

CH DE HYÈRES

Boulevard MarÉchal Juin
83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 00 24 00

ISTRES

HÔPITAL PRIVÉ D'ISTRES

4, rue Roger Carpentier
13800 ISTRES
Tél. : 04 42 47 60 00

LA CIOTAT

CH LA CIOTAT

1, boulevard Lamartine
13600 LA CIOTAT
Tél. : 04 42 08 76 00

LA SEYNE-SUR-MER

HÔPITAL SEYNE

421 Avenue Jules Renard,
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. : 04 94 11 30 00

MANOSQUE

CENTRE HOSPITALIER LOUIS RAFFALLI

Chemin Auguste Girard
04100 Manosque
Tél. : 04 92 73 42 00

MARSEILLE

HÔPITAL EUROPÉEN MARSEILLE

6, rue Désirée Clary,
13003 MARSEILLE
Tél. : 04 13 42 70 00

MARSEILLE

LA TIMONE

264 Rue Saint-Pierre
13005 Marseille
Tél. : 04 91 38 00 00

MARTIGUES

CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES

3, boulevard des Rayettes
13500 MARTIGUES
Tél. : 04 42 43 22 22

MONT VENTOUX

CH DE CARPENTRAS

24, rond-point de l'Amitié
84200 CARPENTRAS
Tél. : 04 32 85 88 88

PERTUIS

CHI AIX-PERTUIS HOPITAL DE PERTUIS

58, rue de Croze
84120 PERTUIS
Tél. : 04 42 33 50 00

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

CENTRE HOSPITALIER D'ARLES HÔPITAL JOSEPH IMBERT

Quartier Fourchon,
13637 ARLES
Tél. : 04 90 49 29 29

SALON DE PROVENCE

HÔPITAL DU PAYS SALONNAIS

207 Avenue Julien Fabre
13300 Salon-de-Provence
Tél. : 04 90 44 91 44

TARASCON

HÔPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE

Route d'Arles
13150 TARASCON
Tél. : 04 90 91 56 00

TOULON

HÔPITAL TOULON

54 Rue Henri Sainte-Claire
Deville
83100 Toulon
Tél. : 04 94 14 50 00

VIENS

CH D'APT

225, avenue de Marseille
84405 APT
Tél. : 04 90 04 33 00

Mensualités de 212,57 € et une dernière ajustée de 212,66 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0,99 %, soit un montant total dû de 10 203,45 €. **UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

ENVIE DE ROULER

CRÉDIT CONSO

0,99 % TAEG⁽¹⁾ FIXE

PLUS VERT ?



Votre projet est aussi 100 % réalisable à distance.

Rendez-vous sur le site www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence

PARTENAIRE :



ALPES PROVENCE

(1) Taux Annuel Effectif Global. Par exemple, pour un Prêt à Consommer Véhicule Vert de 10 000 €, d'une durée de 48 mois, taux annuel débiteur fixe de 0,99 %, sur la base d'une première échéance à 30 jours : le Crédit Agricole Alpes Provence propose un **Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,99 %**. Le remboursement s'effectue en 47 **mensualités de 212,57 € et une dernière ajustée de 212,66 €**. Le coût total du crédit est de 203,45 € soit un **montant total dû de 10 203,45 €** (dont 203,45 € d'intérêts, 0 € de frais de dossier, hors assurance décès invalidité facultative). Le coût standard de l'assurance, si vous la souscrivez, est de 5,45 € par mois et par emprunteur, et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit. Le montant dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 261,60 €, pour un Taux Effectif Annuel de l'Assurance (TAEA) de 1,27 %.

Offre réservée aux particuliers pour les prêts Prêt à Consommer Véhicule Vert, de 1 500 € à 50 000 €, d'une durée de 12 à 60 mois, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Le taux annuel effectif global sera supérieur pour des crédits d'une durée supérieure à 48 mois. Pas de frais de dossier. Conditions en vigueur au 01/01/2021 susceptibles de variation, réservées aux particuliers pour un Prêt à Consommer Vert Auto sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale de Crédit Agricole sont assurés par : * PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. *PACIFICA S.A. au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. 352 358 865 RCS Paris. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Il peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à votre cas.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 25 Chemin des Trois Cyprès 13097 Aix en Provence Cedex 2 - 381 976 448 RCS Aix. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07019231.



AVEC LE DÉPARTEMENT, LA PROVENCE TERRE DE SPORTS

LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE HISTORIQUE DU **TOUR**
DE La Provence

PLUS D'INFORMATIONS
SUR DEPARTEMENT13.FR   